

Portrait de territoire 2017



Introduction

Cette publication présente des données de cadrage sociodémographiques sur la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et ses 45 communes : évolution de la population, des ménages, des actifs, des emplois, des activités économiques, des migrations résidentielles, des déplacements domicile-travail et du logement.

Ces données sont mises en perspective avec d'autres échelles territoriales : l'aire urbaine de Niort, le département des Deux-Sèvres, la région Nouvelle-Aquitaine, la France métropolitaine.

Afin de positionner le territoire de la CAN, les données sont comparées à celles de 10 autres EPCI, constituant le référentiel des territoires. En effet, une analyse statistique basée sur des critères démographiques et économiques à l'échelle de la France métropolitaine a été réalisée et a permis de ressortir 10 EPCI aux caractéristiques comparables à celles de la CAN.

Cette publication permet aussi de disposer d'une vision évolutive du territoire communautaire, en comparant le dernier cycle de recensement avec le précédent à savoir 2009-2014.

Ce travail, réalisé par la Cellule Veille et Prospective, s'appuie sur les derniers résultats du recensement de l'INSEE disponible en 2017 et dont l'année de référence est 2014.

Sommaire

Synthèse.....	p. 3
Référentiel EPCI.....	p. 4
Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.....	p. 6
Population.....	p. 7
Migrations résidentielles.....	p. 17
Ménages.....	p. 21
Actifs.....	p. 25
Emplois.....	p. 31
Revenus et chômage.....	p. 36
Activités économiques.....	p. 39
Déplacements domicile-travail.....	p. 49
Logements.....	p. 57
Tableaux détaillés des 45 communes.....	p. 67

© Communauté d'Agglomération
du Niortais - Directeur de la
publication : Jérôme Baloge,
Président de la CAN

Production : Pôle ADCCT, cellule
veille stratégique, observation
et évaluation. Directrice de la
rédaction : Virginie Guthbrod

Conception : Service communication
communautaire - Photos : Darri,
Bruno Derbord, Alex. Giraud
Date de parution : octobre 2017.

Population

- LA CAN, avec ses 45 communes, compte une population de 119 673 habitants en 2014 allant de 56 habitants à 58 311 habitants pour Niort. Cet écart rare sur le territoire national confère à l'agglomération des spécificités rurales et urbaines.
- Sa population croît chaque année de +0,8%, soit + 4 429 habitants entre 2009 et 2014.
- Sa croissance démographique est portée à la fois par un solde naturel positif et un solde migratoire excédentaire.
- La CAN compte majoritairement des personnes de 45 à 59 ans ; cependant, la tranche d'âge des plus de 60 ans enregistre la plus forte progression.

Migrations résidentielles

- En 2014, la CAN compte 5 835 nouveaux arrivants (les entrants).
- 5 148 habitants ne résident plus sur le territoire communautaire en 2014 (les sortants).
- Des migrations qui ont surtout lieu entre les Communautés de communes limitrophes au territoire communautaire.
- Un territoire attractif pour les 20 – 45 ans.
- Des migrants vivant essentiellement au sein d'une famille composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi.
- Les professions intermédiaires et les employés sont bien représentés parmi les migrants.

Ménages

- La CAN compte 55 476 ménages en 2014.
- La taille moyenne des ménages est de 2,1 personnes.
- 37,1% des ménages sont composés d'une personne seule et cette catégorie progresse entre 2009 et 2014.
- Le nombre de familles monoparentales progresse fortement (+13,1% entre 2009 et 2014).

Actifs

- La CAN compte 57 438 actifs de 15 à 64 ans en 2014 ; le taux de croissance est de +0,6% en moyenne annuelle sur la période 2009 – 2014.
- Le taux d'activité des femmes est très élevé (74,7%), bien supérieur aux taux régional et national.
- 17,4% de jeunes actifs de 25 à 39 ans en 2014
- La part des retraités au sein de la population est importante (29,6% en 2014). Viennent ensuite, les employés et professions intermédiaires.
- Le nombre de cadres sur le territoire intercommunal est en augmentation (+ 1 357 entre 2009 et 2014, soit une augmentation de 3% en moyenne annuelle).

Emplois

- La CAN compte 63 345 emplois en 2014 ; 1 146 emplois ont été créés sur la CAN entre 2009 et 2014 dont 91,1% dans le pôle urbain : Niort, Chauray, Aiffres et Bessines.
- Le taux de croissance de l'emploi sur la CAN entre 2009 et 2014 est de +0,4% en moyenne annuelle.
- Le secteur de la construction est celui qui perd le plus d'emplois (-2,3% par an entre 2009 et 2014).
- La CAN fournit plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs : pour 100 actifs occupés, la CAN offre 126 emplois.

Revenus et chômage

- Des revenus médians disponibles s'élevant à 1 746 € par mois ; revenus supérieurs à la moyenne nationale.

Activité économique

- 7 353 établissements actifs au 1^{er} janvier 2016.
- 52 établissements de plus de 100 salariés.
- Un secteur tertiaire davantage développé qu'aux niveaux départemental et régional.
- 5 établissements financiers et d'assurance parmi les 8 plus gros employeurs du secteur marchand.
- Des fleurons industriels de renommée nationale voire internationale.
- Un taux de création d'activités de 11,3%.

Déplacements domicile-travail

- En 2014, plus de la moitié des actifs sortent de leur commune de résidence pour travailler.
- 75,7% des actifs résident et travaillent sur la CAN
- Des déplacements très concentrés sur le pôle urbain.
- Le solde des flux est positif pour la CAN : 19 236 actifs viennent travailler sur la CAN et 7 165 actifs en sortent.
- Les principaux flux entrant proviennent des Communautés de communes du Haut-Val-de-Sèvre (4 360), du Cellois, Cœur-du-Poitou et Val-de-Boutonne (3 942), Val-de-Gâtine (2 529) ainsi que de Vendée-Sèvre-Autise (1 619).
- Les principaux flux sortant se dirigent principalement vers la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre (1 599), la Communauté d'agglomération de la Rochelle (680), celle du Grand Poitiers (408).
- +80% des trajets domicile-travail effectués en voiture

Logements

- La CAN compte 62 035 logements en 2014 ; le nombre de logements progresse : + 4 071 logements depuis 2009 soit une évolution de +1,4% par an.
- Le parc de logements est essentiellement composé de résidences principales.
- Sur les 55 484 résidences principales, 76,4% sont des maisons.
- 76,4% des résidents sont propriétaires de leur maison et 11,5% de leur appartement.
- 86,3% du parc de l'agglomération est constitué de résidences de grande taille.

EPCI	Evolution annuelle moyenne de la population entre 2009 et 2014 (%)
CA Golfe du Morbihan - Vannes	1,0
CA du Niortais	0,8
CA du Grand Angoulême	0,6
CA Chartres Métropole	0,5
CA Le Grand Chalon	0,4
CA du Bassin de Brive	0,3
CA de Blois Agglopolys	0,3
CA du Choletais	0,2
CA Roannais	0,1
CA d'Agen	0,0
CA de Laval	0,0

Source : INSEE RP 2009 et 2014

EPCI	Indicateur de concentration de l'emploi (en %)
CA de Laval	129,5
CA du Niortais	126,0
CA de Blois Agglopolys	122,9
CA d'Agen	120,6
CA du Choletais	119,3
CA Le Grand Chalon	119,1
CA du Grand Angoulême	117,4
CA Roannais	111,7
CA Golfe du Morbihan - Vannes	110,5
CA Chartres Métropole	107,1
CA du Bassin de Brive	106,3

Source : INSEE RP 2014

RÉFÉRENTIEL EPCI



Réalisation : Pôle Attractivité, Développement, Cohésion et Coopérations du Territoire
Sources : CAN Fond de plan : EPCI 2017 © BANATIC et Régions 2016 © OSM



EPCI	25-39 ans (en %)
CA Chartres Métropole	18,5
CA d'Agen	18,1
CA du Niortais	17,4
CA de Laval	17,3
CA du Choletais	17,3
CA du Grand Angoulême	17,1
CA Le Grand Chalons	17
CA de Blois Agglopolys	17
CA du Bassin de Brive	16,1
CA Golfe du Morbihan - Vannes	16
CA Roannais	15,2

Source : INSEE RP 2014

Zone d'emploi	Taux de chômage localisé (en %)
Laval	6,3
Cholet	6,7
Niort	7,3
Chartres	8
Blois	8,1
Brive-la-Gaillarde	8,4
Vannes	8,4
Chalon-sur-Saône	8,5
Agen	8,9
Roanne	9,2
Angoulême	9,5

Source : INSEE, 1^{er} trimestre 2017

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Situation de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le grand ouest Atlantique

Située à l'extrémité sud-ouest du département des Deux-Sèvres, la CAN est limitrophe de deux départements : la Charente-Maritime et la Vendée et appartient à la région Nouvelle-Aquitaine.

La CAN bénéficie d'un positionnement géographique stratégique par sa proximité avec le littoral Atlantique et par son excellente double desserte autoroutière et ferroviaire.



La CAN, une inscription au cœur de l'aire urbaine de Niort

Le territoire de la CAN s'inscrit au sein de l'aire urbaine de Niort, elle-même composée de 77 communes, dont trois vendéennes. La CAN compte pour 60 % de la superficie de l'aire urbaine de Niort, concentre 77 % de la population et 88% des emplois.

Le pôle urbain de l'aire se compose des communes de Niort - Aiffres - Chauray - Bessines, autour duquel s'articulent les polarités économiques et la dynamique démographique.

Depuis 2010, les deux aires urbaines de Niort et de La Rochelle s'inscrivent dans un continuum géographique permettant la valorisation territoriale d'un positionnement stratégique entre les deux aires urbaines (Mauzé-sur-le Mignon est un exemple).



LES HABITANTS
LA DÉMOGRAPHIE
L'ÂGE DES HABITANTS

Population



119 673 habitants en 2014



+ **4 429** habitants depuis 2009



+ **0,8 %** par an : taux d'évolution moyen de la population



33,6 % ont moins de 30 ans



26,1 % ont plus de 60 ans



1 193 naissances en 2015



LES HABITANTS

Combien d'habitants sur la CAN ?

119 673 habitants en 2014 allant de 56 habitants à 58 311 habitants pour Niort.

Parmi les 45 communes de la CAN :

3 d'entre elles présentent plus de 5 000 habitants : Aiffres, Chauray, et Niort.

5 autres communes comptent de 2 500 à 5 000 habitants : Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Vouillé et Echiré.

12 communes comptent de 1 000 à 2 499 habitants : Saint-Rémy, Saint-Maxire, Germond-Rouvre, Saint-Hilaire-la-Palud, Bessines, Villiers-en-Plaine, Fors, Beauvoir-sur-Niort, Saint-Symphorien, Saint Gelais, Prahecq, Coulon.

25 autres comptent moins de 1 000 habitants : Boisserolles, Thorigny-sur-le-Mignon, Prieire, Belleville, Saint-Etienne-la-Cigogne, Saint-Romans-des-Champs, Juscorps, Saint-Georges-de-Rex, Amuré, Le Bourdet, La Rochénard, Sciecq, Arçais, Prin-Deyrançon, Prissé-la-Charrière, Brûlain, Epannes, Sansais, La Foye-Monjault, Vallans, Saint-Martin-de-Bernegoue, Le Vanneau-Irleau, Marigny, Usseau, Granzay-Gript.

Code géographique	Nom de la commune	Population municipale 2014	Evolution annuelle moyenne 2009-2014 (en %)
79003	Aiffres	5 486	1,2
79009	Amuré	457	0,2
79010	Arçais	610	-0,1
79031	Beauvoir-sur-Niort	1 766	0,7
79033	Belleville	131	2,5
79034	Bessines	1 640	0,7
79039	Boisserolles	56	-0,4
79046	Le Bourdet	577	1,8
79058	Brûlain	725	1,5
79081	Prissé-la-Charrière	655	1,6
79100	Chauray	6 828	5,2
79109	Coulon	2 250	0,4
79112	Echiré	3 268	-0,3
79125	Epannes	825	1,2
79127	Fors	1 786	1,3
79130	La Foye-Monjault	808	1,4
79133	Frontenay-Rohan-Rohan	2 925	-0,6
79137	Germond-Rouvre	1 172	1
79144	Granzay-Gript	905	0,6
79162	Juscorps	376	0,9
79166	Magné	2 661	-1,4
79170	Marigny	873	-0,5
79191	Mauzé-sur-le-Mignon	2 759	0
79216	Niort	58 311	0,5
79219	Prahecq	2 114	0,3
79220	Prieire	122	0,7
79078	Prin-Deyrançon	623	1,1
79229	La Rochénard	585	2,3
79247	Saint-Étienne-la-Cigogne	152	3,2
79249	Saint Gelais	2 015	3,1
79254	Saint-Georges-de-Rex	427	1,3
79257	Saint-Hilaire-la-Palud	1 593	-0,1
79273	Saint-Martin-de-Bernegoue	788	0,3
79281	Saint-Maxire	1 229	1,7
79293	Saint-Rémy	1 053	0,2
79294	Saint-Romans-des-Champs	183	0,8
79298	Saint-Symphorien	1 886	1,1
79304	Sansais	741	-0,6
79308	Sciecq	629	1,9
79328	Thorigny-sur-le-Mignon	102	4,2
79334	Usseau	898	0,2
79335	Vallans	811	1,6
79337	Le Vanneau-Irleau	883	-1,3
79351	Villiers-en-Plaine	1 758	1,4
79355	Vouillé	3 231	0,1
Communauté d'Agglomération du Niortais		119 673	0,8

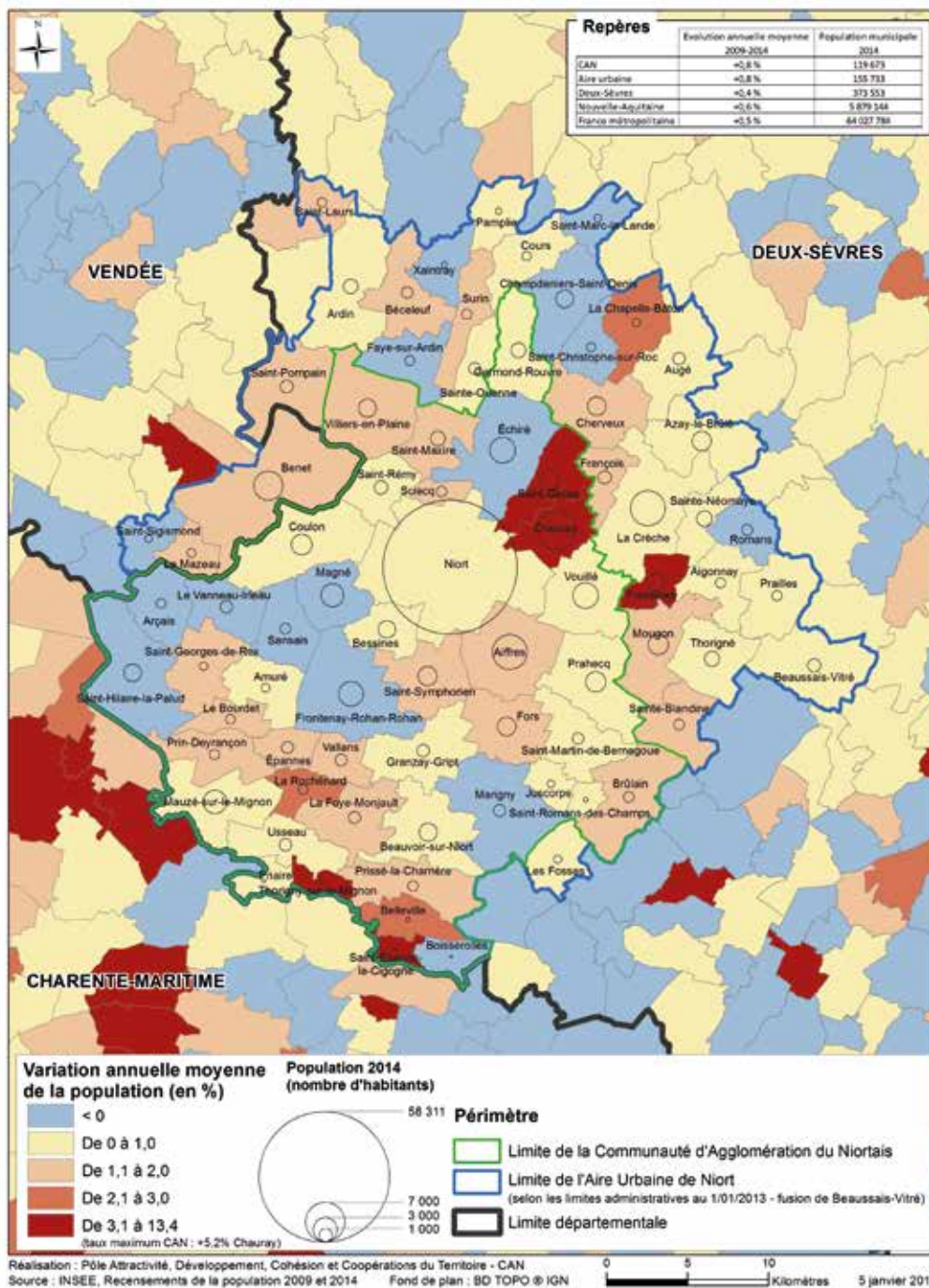
Source(s) : INSEE, Recensements de la population, Etat civil.

Quel rythme de croissance ?

+ 4 429 habitants entre 2009 et 2014.

- Une progression démographique **de + 0,8% par an**. Cette croissance est supérieure à celle de la France métropolitaine sur la même période +0,5% et à celle de la région Nouvelle-Aquitaine + 0,6%.
- Le pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres et Bessines) poursuit sa croissance démographique à un rythme de + 1 % par an en moyenne.
- Niort connaît une évolution démographique positive (+ 0,5% en moyenne annuelle sur cette même période soit + 1 433 habitants).

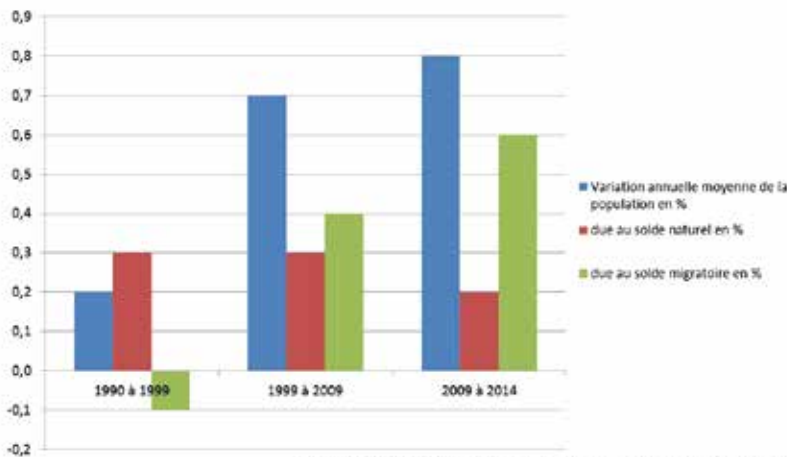
Evolution et répartition de la population entre 2009 et 2014



LA DEMOGRAPHIE

Le solde migratoire et le solde naturel, les deux moteurs de la croissance démographique

Evolution de la croissance démographique de la CAN depuis 1990



Sources : INSEE, RP 1990 dénombrement, RP 1999 à 2014 exploitations principales - Etat Civil

- La CAN poursuit sa croissance démographique à un rythme de **+ 0,8 % par an** en moyenne, soit un rythme nettement supérieur à ceux des Deux-Sèvres (+0,4%), de la Nouvelle-Aquitaine (+0,6%) et de la France métropolitaine (+0,5%).
- Les progressions démographiques de la CAN et de l'aire urbaine sont portées à la fois par un solde migratoire excédentaire (+0,6%) et par un solde naturel positif (+0,2%).
- La population de la CAN représente **2% de celle de la région Nouvelle-Aquitaine**.

Territoire	Taux de variation annuel 2009-2014 (en %)	Solde naturel 2009 - 2014 (%)	Solde migratoire 2009 - 2014 (%)
CAN	0,8	0,2	0,6
Aire urbaine de Niort	0,8	0,2	0,6
Deux-Sèvres	0,4	0,1	0,3
Nouvelle-Aquitaine	0,6	0	0,6
France métropolitaine	0,5	0,4	0,1

Sources : INSEE, RP 1990 dénombrement, RP 1999 à 2014 exploitations principales - Etat Civil

EPCI	Population 2014	Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014 (%)	Due au solde naturel 2009 - 2014 (%)	Due au solde migratoire 2009 - 2014 (%)
CA du Niortais	119 673	0,8	0,2	0,6
CA Golfe du Morbihan Vannes	164 429	1	0,2	0,8
CA du Grand Angoulême	141 175	0,3	0,2	0,1
CA Chartres Métropole	122 163	0,5	0,5	0
CA Le Grand Chalon	113 226	0,2	0,3	-0,1
CA du Bassin de Brive	107 220	0	0	0
CA de Blois Agglopolys	104 535	0,6	0,5	0,1
CA du Choletais	102 908	0,3	0,4	-0,2
CA Roannais	100 670	0	0,1	-0,1
CA d'Agen	96 633	0,4	0,2	0,2
CA de Laval	95 675	0,1	0,6	-0,5
Moyenne du référentiel (hors CAN)	114 863	0,4	0,3	0,1

Sources : INSEE, RP 1990 dénombrement, RP 1999 à 2014 exploitations principales - Etat Civil

DÉFINITIONS

Solde naturel : ou accroissement naturel ou excédent naturel de population est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

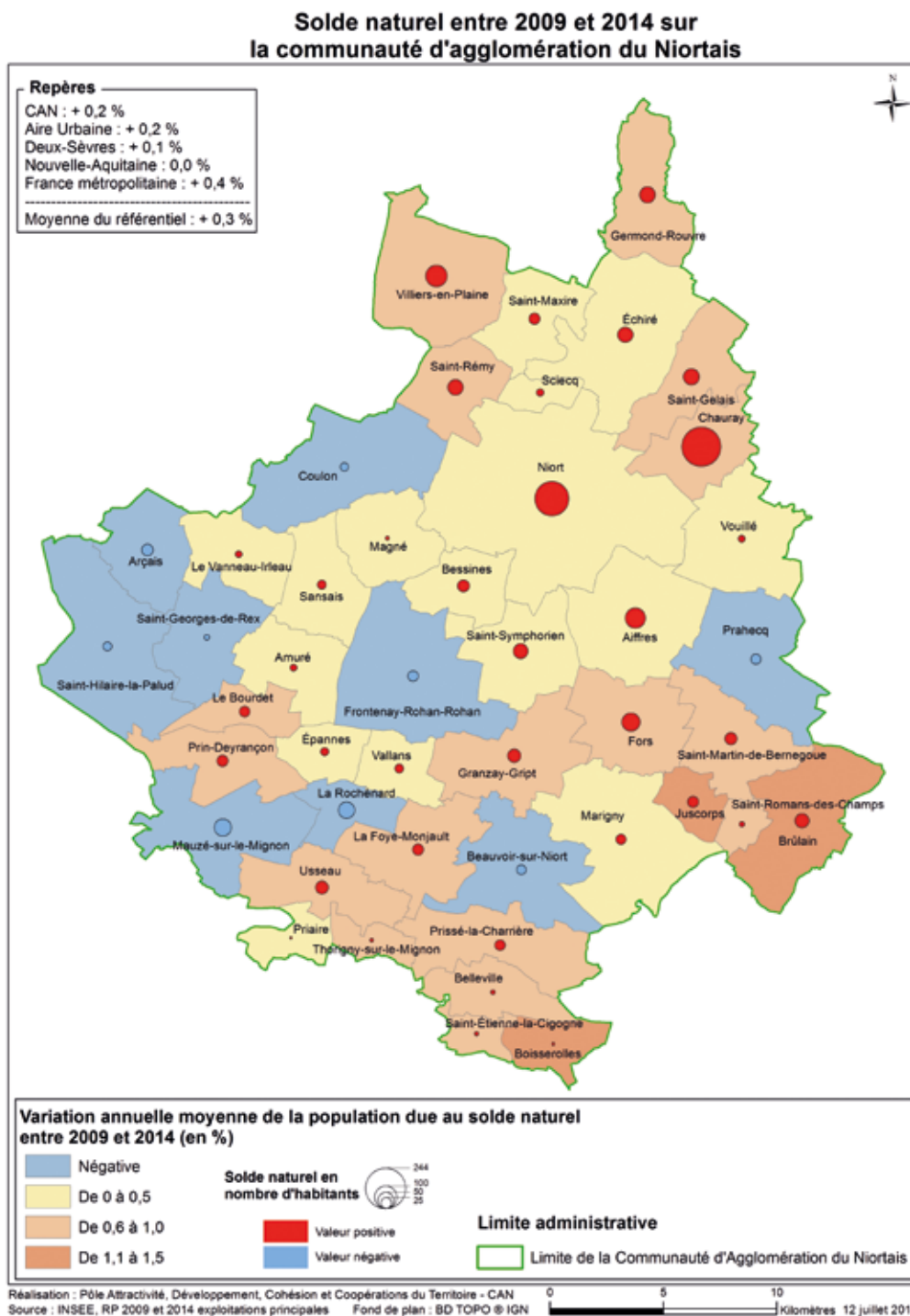
Solde migratoire : est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Qu'en est-il du solde naturel ?

Le solde naturel de la CAN est de **+0,2%** entre 2009 et 2014, soit un taux en baisse depuis 1990.

Ce taux, similaire à celui de l'aire urbaine reste cependant supérieur à celui du département (+0,1%) et celui de la région (0%).

Le solde naturel est plus particulièrement positif au nord et au sud-est de la CAN et est plutôt négatif dans le secteur du Marais.

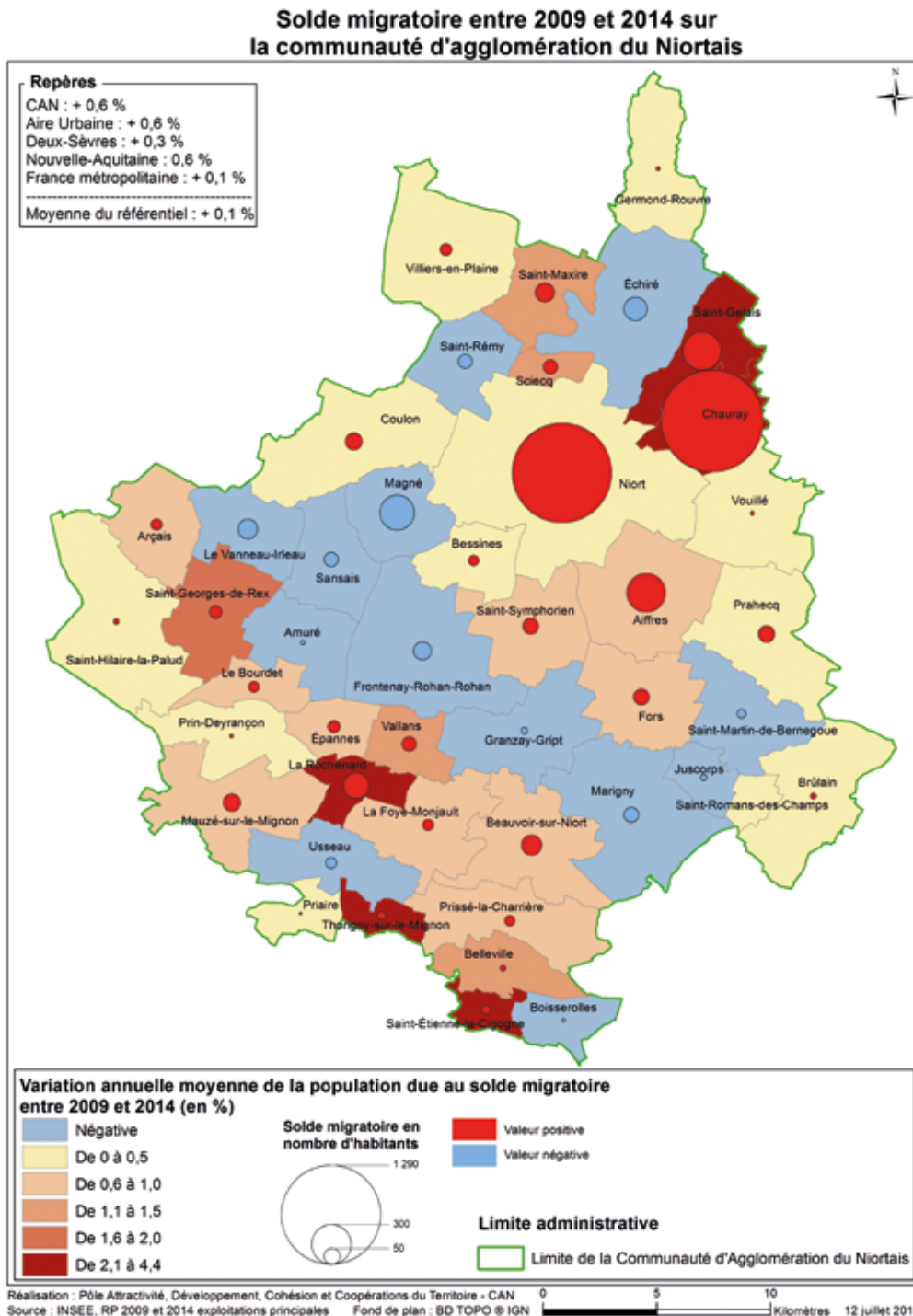


Qu'en est-il du solde migratoire ?

Le solde migratoire de la CAN est en forte progression +0,6% entre 2009 et 2014. Ce cycle de recensement comprend 2010 et 2011, deux années où la construction neuve a crue de manière très sensible.

L'évolution notable du solde migratoire de la CAN repose surtout sur une forte évolution sur Niort. En effet, la ville centre à un solde migratoire de +0,4% entre 2009 et 2014 (soit + 1 242 habitants sur la période) quand la ville avait un solde migratoire jusqu'alors négatif : -0,2% par an en moyenne, sur le recensement précédent 1999 – 2009.

La Nouvelle-Aquitaine connaît également une croissance notable de son solde migratoire +0,6% entre 2009 et 2014.

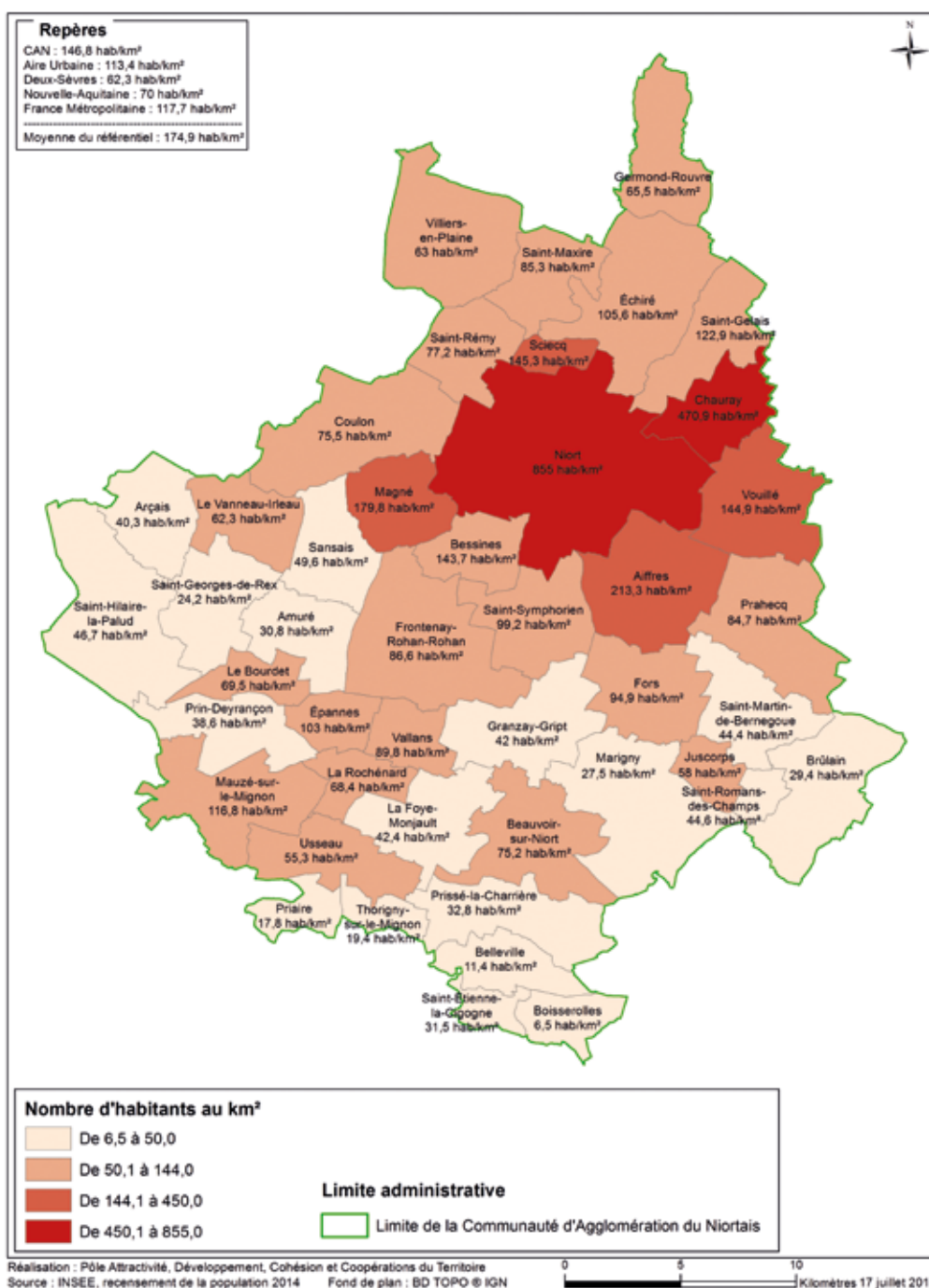


Quelle densité de population ?

146,8 habitants au km²

Deux phénomènes sont à l'œuvre : d'une part, la périurbanisation, qui éloigne les populations des centres urbains fournissant les emplois ; d'autre part, la diminution de la taille des ménages, pour des raisons démographiques et/ou sociales, sans induire nécessairement une diminution de la taille des logements. A nombre de logements constant, la tendance naturelle est, à une diminution de la population ; or, dans les zones les plus denses, il est difficile de construire de nouveaux logements en grand nombre.

Densité de population en 2014

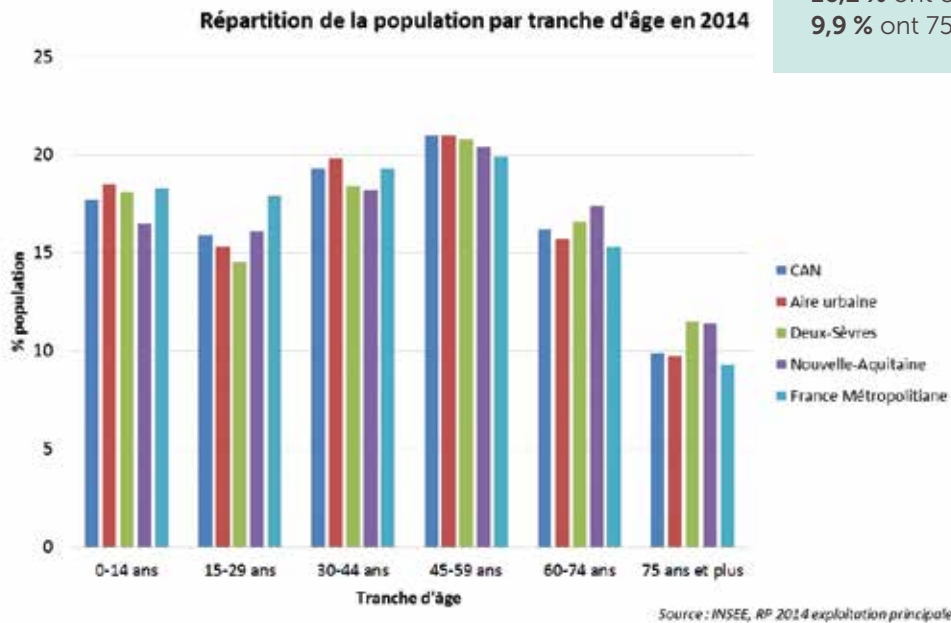


L'ÂGE DES HABITANTS

Quel âge ont les habitants de la CAN ?

La CAN est majoritairement composée de personnes de 45 à 59 ans (21%) et de 30 à 44 ans (19,3%). Il en est de même à l'échelle de l'aire urbaine de Niort, des Deux-Sèvres et de la région Nouvelle-Aquitaine.

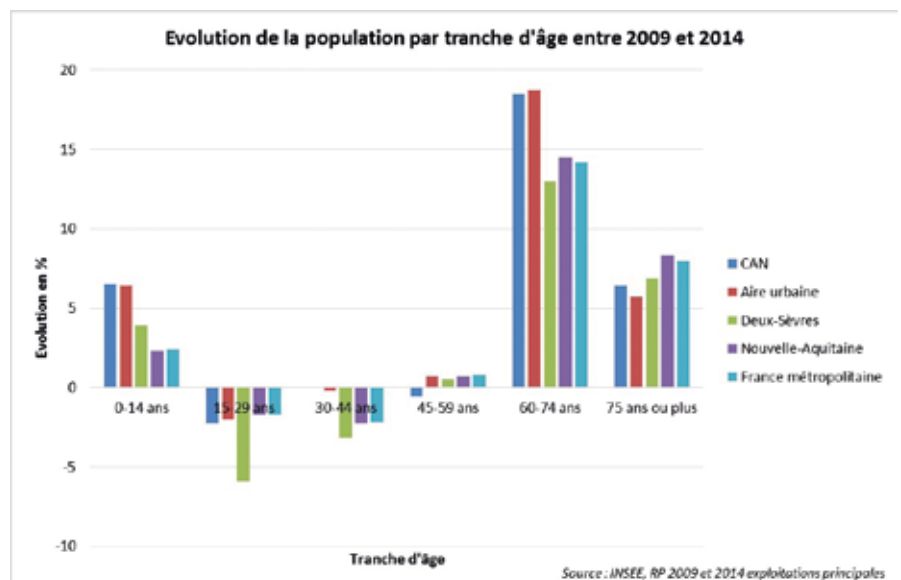
17,7 % ont moins de 15 ans
15,9 % ont entre 15 et 29 ans
19,3 % ont entre 30 et 44 ans
21 % ont entre 45 et 59 ans
16,2 % ont entre 60 et 74 ans
9,9 % ont 75 ans et plus



Quelles sont les tranches d'âge qui progressent ?

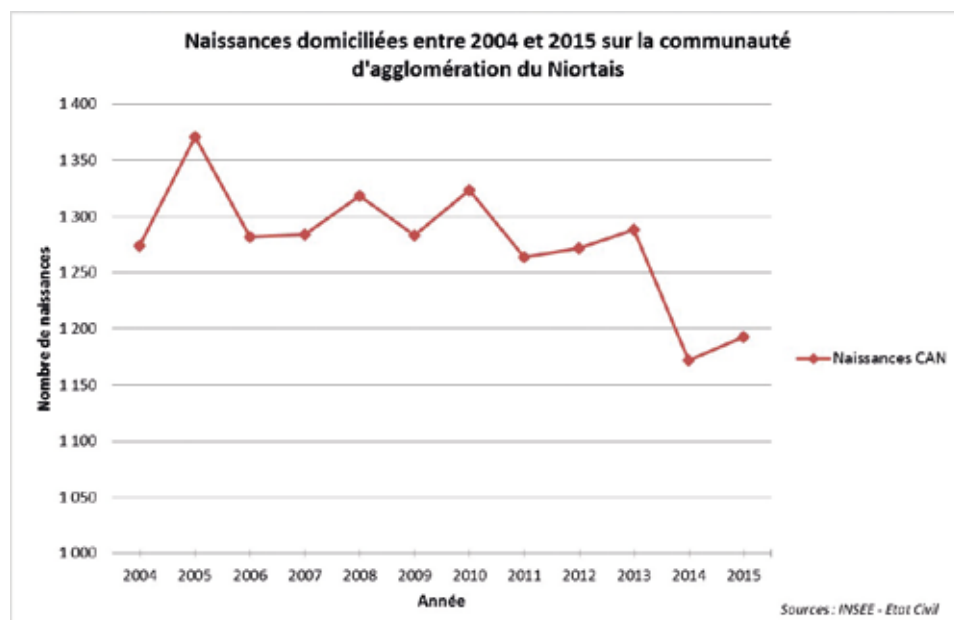
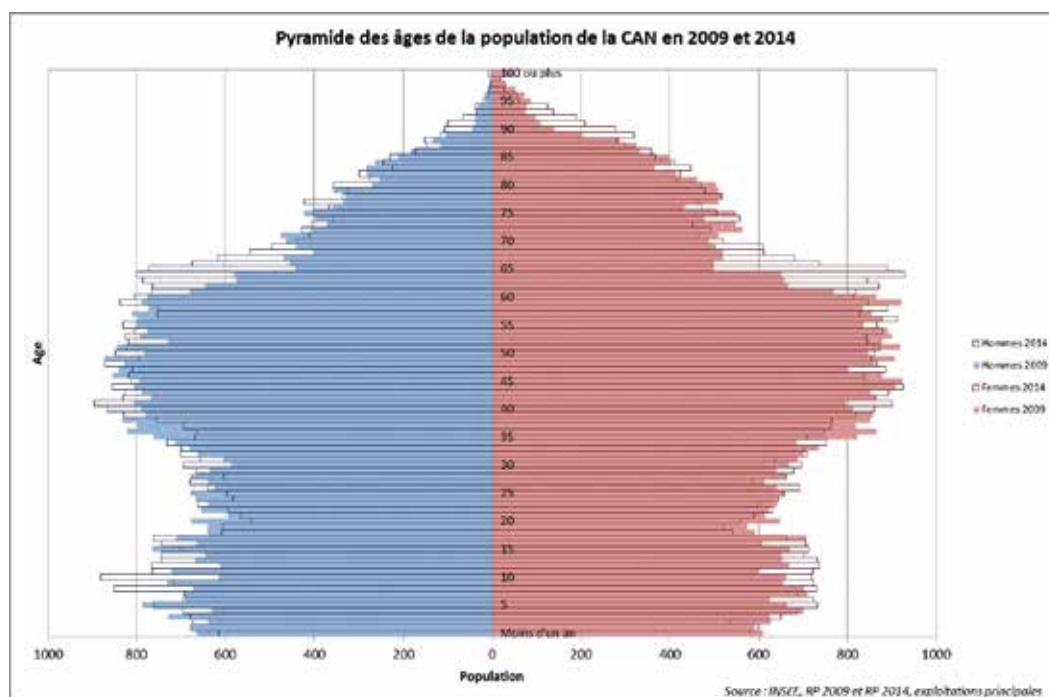
La CAN, entre 2009 et 2014 :

- La tranche d'âge 0-14 ans connaît une évolution positive sensible (+6,5%) bien supérieure à celle du département (+3,9%), de la région Nouvelle-Aquitaine (+2,3%) et de la France métropolitaine (+2,4%).
- Une forte augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans : +18,5%, à l'instar des tendances régionale (+14,5% sur la période) et nationale (+14,2%).
- Une évolution sensible des plus de 75 ans : +6,4% ; mais moins forte qu'en Nouvelle-Aquitaine (+8,3%) et en France métropolitaine (+8%).



Regard sur la pyramide des âges

- En 2014, il y a presque deux fois plus de femmes de 75 ans et plus que d'hommes (respectivement 7 422 femmes soit 62% et 4 463 hommes soit 38%).
- La CAN compte **1 193 naissances en 2015** ; ce qui est inférieur à la moyenne des naissances entre 2004 et 2015 (1 277 naissances par an en moyenne).
- La croissance des 0-15 ans est plus liée à l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire que par une forte augmentation des naissances.



Un indice de jeunesse peu élevé sur le territoire

L'analyse cartographique de l'indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus) met en exergue quelques communes telles que Villiers-en-Plaine, Germond-Rouvre,... où les taux sont supérieurs à 1,4 ; des communes plus éloignées du pôle urbain où les jeunes de moins de 20 ans y sont bien représentés.

En revanche, la faiblesse de l'indice de jeunesse des communes situées plutôt sur le Marais (Arçais, Saint-Georges-de-Rex,...) s'explique par une part conséquente des personnes de plus de 60 ans et notamment des plus de 75 ans.

Indice de jeunesse en 2014

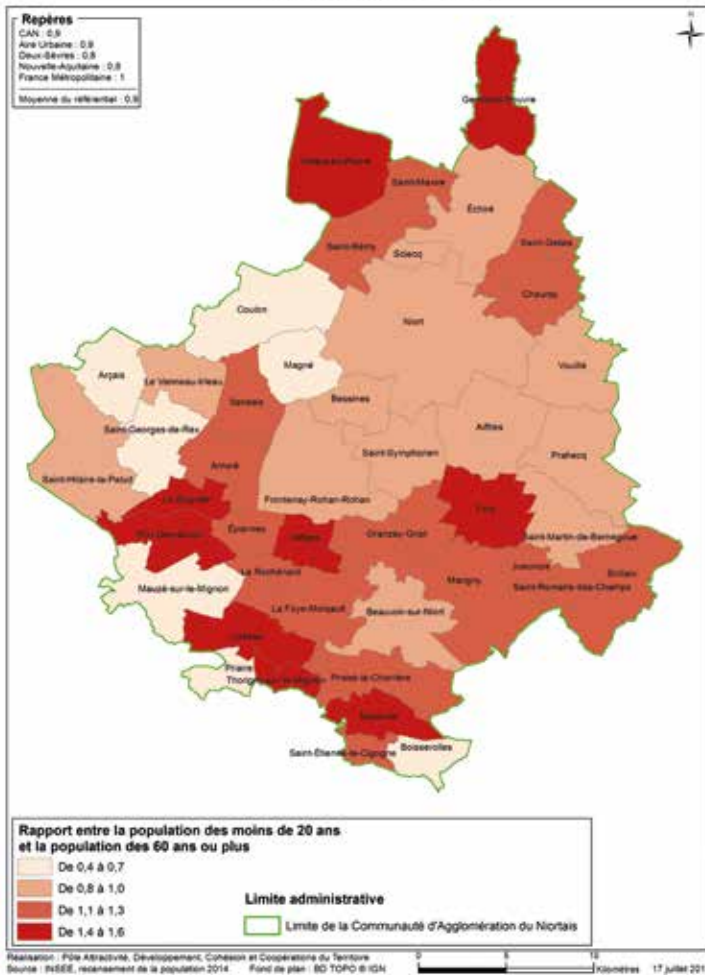
Territoire	Population < 20 ans	Population >= 60 ans	Indice de jeunesse
CAN	27 793	31 250	0,9
Aire urbaine	37 170	39 680	0,9
Deux-Sèvres	87 630	105 230	0,8
Nouvelle-Aquitaine	1 302 888	1 692 048	0,8
France métropolitaine	15 567 813	15 750 163	1,0

Source : INSEE, RP 2014

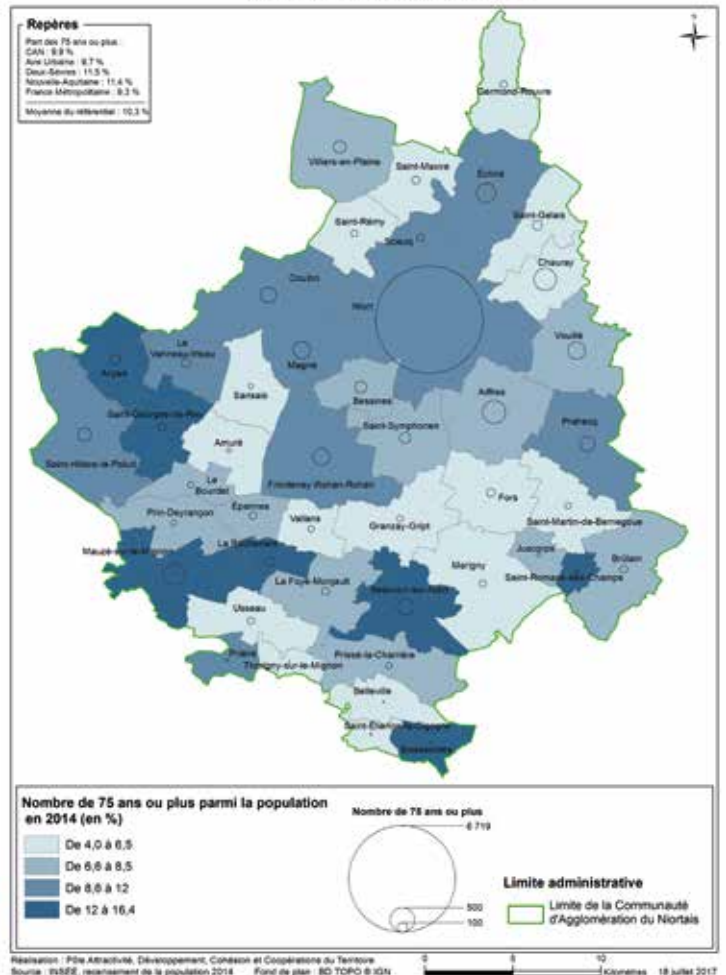
EPCI	Population < 20 ans	Population >= 60 ans	Indice de jeunesse	Indice de vieillesse
CA du Niortais	27 793	31 250	0,9	112,4
CA de Laval	25 020	23 191	1,1	92,7
CA Chartres Métropole	29 980	30 004	1	100,1
CA du Choletais	26 526	26 026	1	98,1
CA d'Agen	22 007	25 469	0,9	115,7
CA de Blois Agglopolys	25 631	27 245	0,9	106,3
CA Le Grand Chalon	26 578	30 332	0,9	114,1
CA Golfe du Morbihan - Vannes	38 423	46 848	0,8	121,9
CA du Grand Angoulême	31 888	38 144	0,8	119,6
CA Roannais	22 627	31 554	0,7	139,5
CA du Bassin de Brive	23 491	32 525	0,7	138,5
Moyenne référentiel (hors CAN)	27 217	31 134	0,9	114,4

Source : INSEE, RP 2014

Indice de jeunesse en 2014



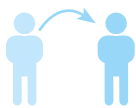
Part des 75 ans ou plus en 2014



Migrations résidentielles



En 2014
5 835 nouveaux arrivants
5 148 sortants



Migrations entre communautés
de communes limitrophes



Territoire attractif pour les **20-45 ans**



Des migrants vivant essentiellement
au sein d'une famille composée
d'un couple de deux actifs ayant un
emploi.



Les professions intermédiaires
et les employés bien représentés
parmi les migrants.



Provenance et destination des personnes s'installant et repartant de la CAN

Plus d'arrivées que de départs sur le territoire communautaire sur l'année 2014

En 2014, la CAN compte 5 835 nouveaux arrivants (les entrants).

5 148 habitants ne résident plus sur le territoire communautaire en 2014 (les sortants).

En 2014, la CAN compte 112 430 habitants présents en 2013 sur le territoire communautaire.

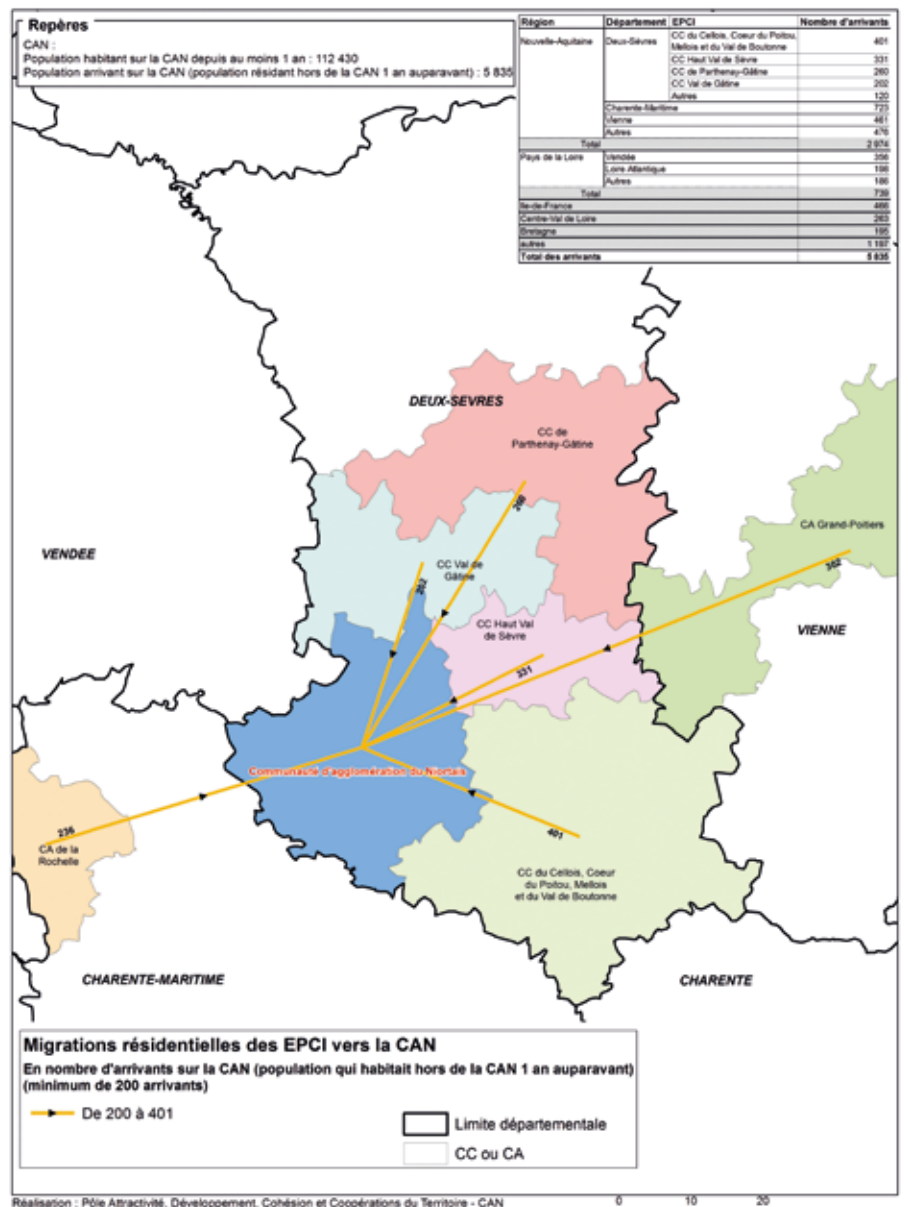
En Nouvelle-Aquitaine :

« Au jeu des migrations résidentielles interrégionales, la Nouvelle-Aquitaine est la région française qui gagne le plus d'habitants : la différence entre ceux qui sont venus s'y installer et ceux qui l'ont quittée est de près de 30 000 en 2014. Ce gain s'observe quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques. Toutefois, les migrants sont plutôt jeunes, diplômés et vivent en majorité au sein d'une famille avec ou sans enfant. » Source INSEE Flash – juin 2017

Provenance des entrants sur le territoire communautaire en 2014

- Les entrants proviennent principalement des territoires limitrophes.
 - 23% viennent du département des Deux-Sèvres dont 91% des Communautés de communes limitrophes à savoir : la CC du Cellois, Cœur du Poitou, Mellois et du Val de Boutonne, la CC Haut Val de Sèvre, la CC de Parthenay-Gâtine et la CC Val de Gâtine.
 - 12% viennent de Charente-Maritime.
 - 8% arrivent du département de la Vienne.
 - 6% viennent de la Vendée.
- 8% des arrivants sur la CAN viennent de l'Île-de-France

Migrations résidentielles des EPCI vers la CAN en 2014



DÉFINITIONS

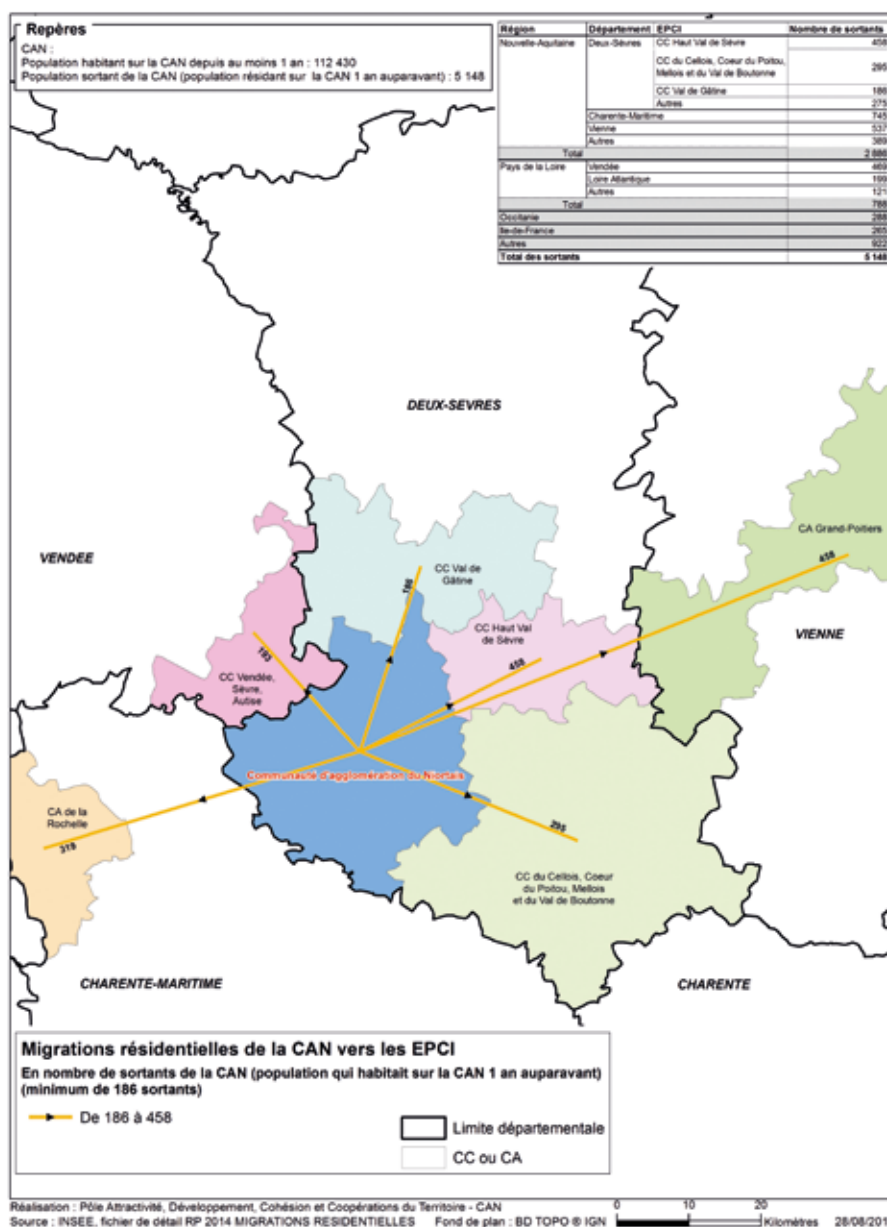
La base des flux de « migrations résidentielles » fournit, pour l'ensemble des communes, les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année N avec le lieu de résidence au 01/01/N-1, N étant l'année où la personne a été recensée.

Réalisation : Pôle Attractivité, Développement, Cohésion et Coopérations du Territoire - CAN
Source : INSEE, fichier de détail RP 2014 MIGRATIONS RESIDENTIELLES Fond de plan : BD TOPO © IGN 25/08/2017

Destination des sortants en 2014

- Les sortants se dirigent également principalement vers les territoires limitrophes.
 - 20% vers le département des Deux-Sèvres (hors CAN) dont 77% vers les Communautés de communes Haut Val de Sèvre, du Cellois, Cœur du Poitou, Mellois et du Val de Boutonne et Val de Gâtine.
 - 14% vers le département de la Charente-Maritime.
 - 10% vers le département de la Vienne.
 - 9% se dirigent vers la Vendée.
- 5% des sortants de la CAN s'installent en Ile-de-France.

Migrations résidentielles de la CAN vers les EPCI en 2014



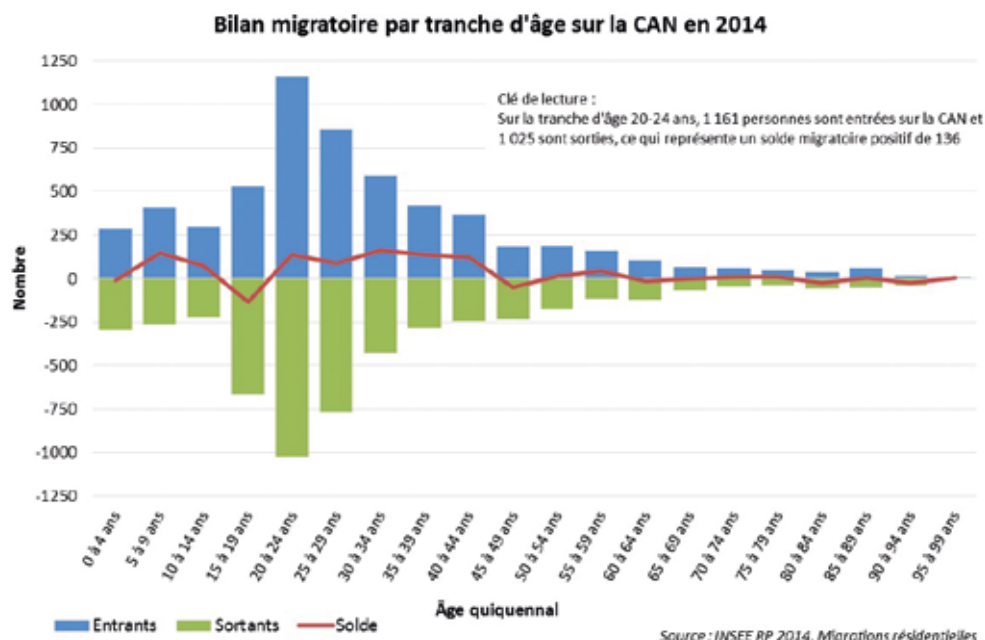
Age des arrivants et sortants du territoire communautaire

Un territoire attractif pour les 20 – 45 ans

La CAN attire plutôt des jeunes et des actifs de 20 à 45 ans.

On note un relatif équilibre entre les entrants et les sortants âgés de 45 ans et plus.

On compte plus d'arrivées d'enfants de moins de 15 ans que de départs.



En Nouvelle-Aquitaine

« Le solde migratoire en Nouvelle-Aquitaine est excédentaire à tous les âges. Les personnes mobiles sont majoritairement jeunes. L'impact net des migrations n'est pas le même selon l'âge. Ainsi, chez les 30 à 44 ans, le gain représente +7 habitants pour 1 000 personnes sédentaires. Chez les 30 à 34 ans et les 60-64 ans, il est même de +10 habitants. »
Source : Insee Flash – juin 2017

Statuts des ménages des arrivants et des sortants du territoire

Des migrants vivant essentiellement au sein d'une famille composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi

- 27,1% des entrants et 26,8% des sortants vivent au sein d'une famille composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi.
- 48,9% des entrants et 32,4% des sortants d'Ile-de-France relèvent de cette même situation familiale.
- Les situations familiales sont les mêmes pour les entrants et les sortants quelles que soient les régions concernées.

Catégories socio-professionnelles des arrivants et des sortants du territoire communautaire

Les professions intermédiaires et les employés bien représentés parmi les migrants

- 17,5% de professions intermédiaires et 17% d'employés parmi les **entrants**
- 15,3% de professions intermédiaires et 18,1% d'employés parmi les **sortants**
- 11,9% sont des cadres entrants et 8,7% des cadres sortants.
- 6,4% de retraités entrants et 8% de retraités sortants.

On note peu de différences entre les profils des entrants et des sortants entre régions d'arrivée et de départ ; sauf pour l'Ile-de-France dont les pourcentages de cadres sont plus forts que sur les autres régions : En Ile-de-France, on compte : 21,6% de cadres entrants et 20,4% de cadres sortants quand sur les autres régions, les pourcentages se situent entre 8 et 14% pour les entrants et entre 5,6% et 8,9% pour les sortants.

Ménages



55 476 ménages en 2014



Taux d'évolution moyen des ménages :
+ 1 % par an



2,1 personnes par logement



4 555 familles monoparentales soit
+13,1 % entre 2009 et 2014



35 % des personnes seules ont plus de
65 ans



37,1 % des ménages composés
d'une personne seule



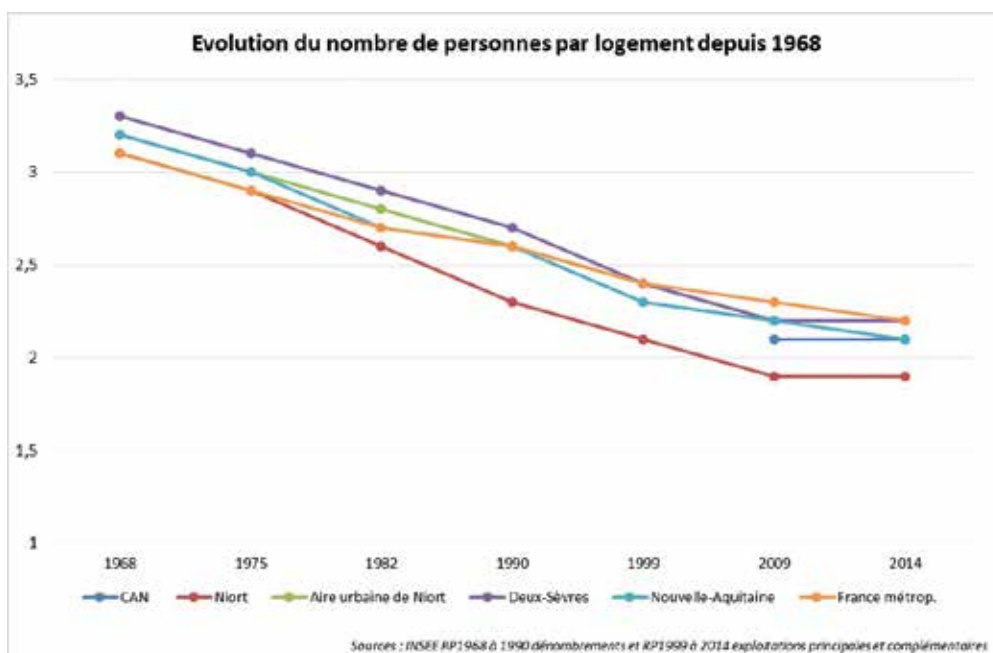
Combien de ménages compte la CAN et comment évoluent-ils ?

- **54 476 ménages** sur la CAN en 2014.
- **+ 1 % de ménages par an entre 2009 et 2014** soit + 2 655 ménages entre 2009 et 2014.

De moins en moins de personnes par ménage

On dénombre **2,1 personnes** par logement, comme en région Nouvelle-Aquitaine, ce qui est légèrement supérieur à Niort (1,9) et légèrement inférieur aux taux du département des Deux-Sèvres et à celui de la France métropolitaine avec 2,2 personnes par logement.

Cette diminution progressive de la taille des ménages s'explique notamment par l'individualisation des comportements, l'allongement de la vie et la plus grande fragilité des unions.



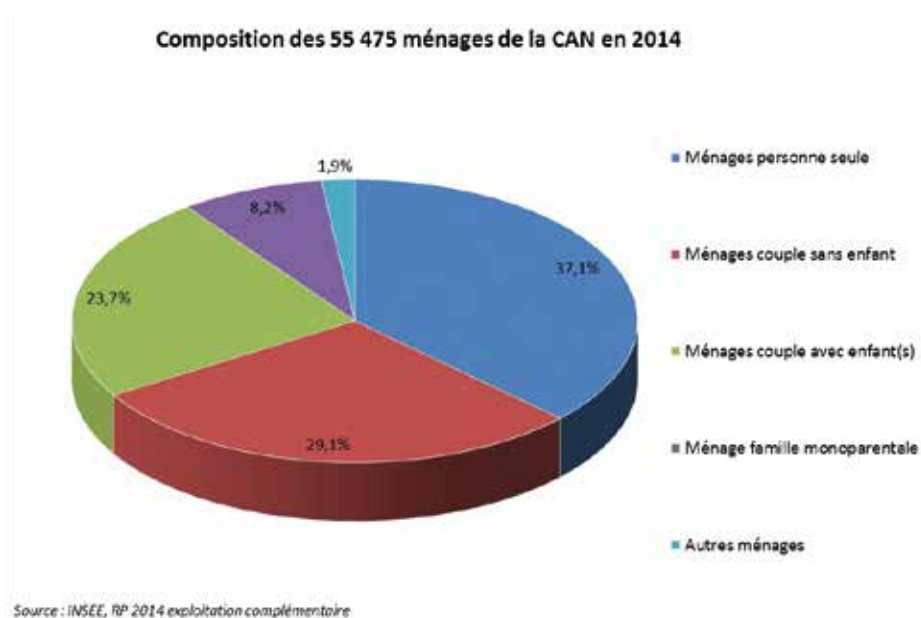
Taille des ménages 2014

EPCI	Nombre de ménages	Population des ménages	Taille des ménages
CA du Niortais	55 476	116 805	2,1
CA du Choletais	44 364	100 907	2,3
CA de Blois Agglopolys	47 260	102 018	2,2
CA Chartres Métropole	54 051	119 736	2,2
CA de Laval	43 018	93 201	2,2
CA Le Grand Chalon	51 491	110 251	2,1
CA Golfe du Morbihan - Vannes	75 856	160 427	2,1
CA du Bassin de Brive	49 747	105 171	2,1
CA Roannais	46 704	97 908	2,1
CA d'Agen	44 658	93 586	2,1
CA du Grand Angoulême	65 821	137 483	2,1
Moyenne référentiel (hors CAN)	52 297	112 069	2,1

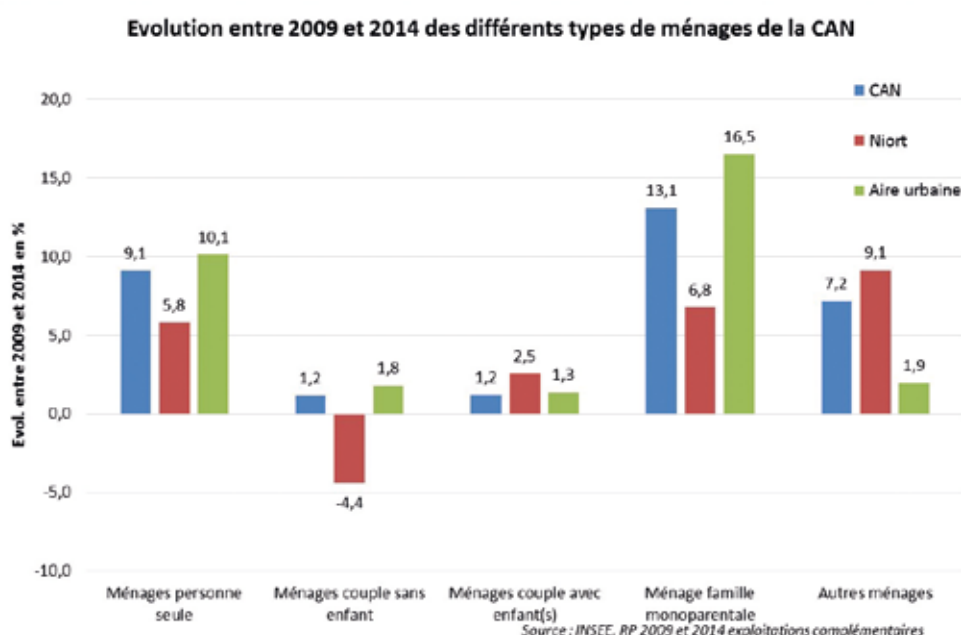
Source : INSEE, RP 2014 exploitation complémentaire

Comment se structure et évolue la composition des ménages ?

- Les ménages dont la famille principale est un couple avec enfant(s) : (23,7%), sont moins nombreux que les ménages de couples sans enfant(s) (29,1%).



- La proportion de personnes vivant seules a augmenté : +9,1% entre 2009 et 2014 soit 1 716 personnes en plus sur la CAN. Cela représente plus d'un ménage sur trois en 2014 (37,1%).
- Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses. Avec +13,1% d'augmentation entre 2009 et 2014, on en compte 4 555 en 2014. Plus d'une famille sur cinq est une famille monoparentale parmi les familles de couple avec enfant(s).

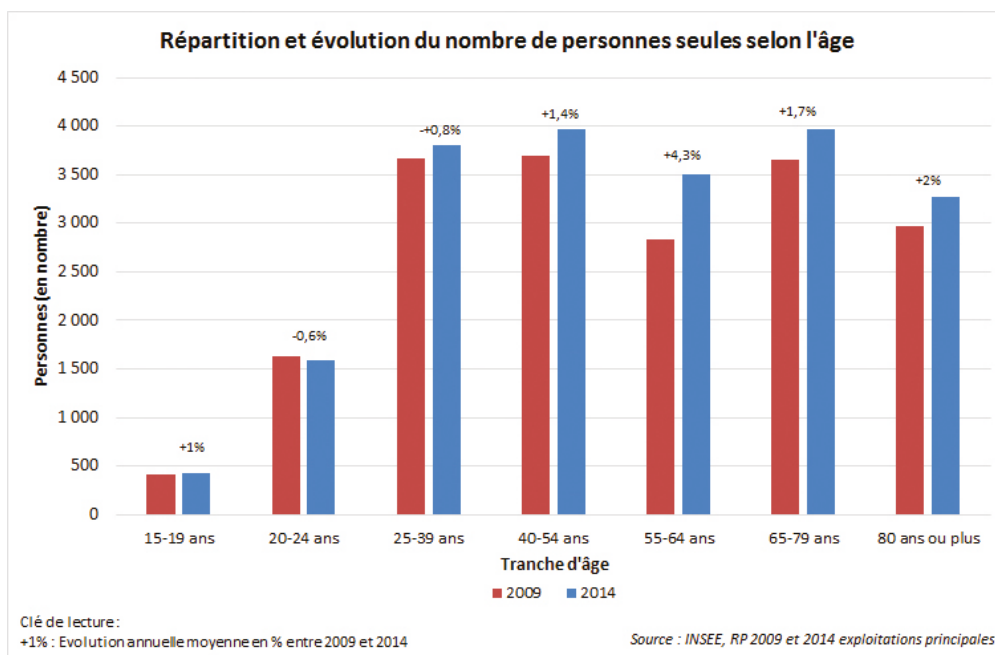


Qu'en est-il des personnes seules ?

- De plus en plus d'hommes vivent seuls ... même si les femmes sont toujours majoritaires.
- **58 % des personnes qui vivent seules sont des femmes** et 42 % des hommes.
- La part des hommes vivant seuls est en hausse : 42 % en 2014 contre 40 % en 2009.

Et quel âge ont les personnes seules ?

- 35,2 % des personnes qui vivent seules ont plus de 65 ans.
- Une augmentation sensible des personnes seules âgées de 55 à 64 ans (+ 4,3 % en évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2014).



Part des personnes seules parmi l'ensemble des ménages

Territoire	2009	2014
	%	%
CAN	35,7	37,1
Aire urbaine de Niort	32,6	34,1
Deux-Sèvres	30,8	32,4
Nouvelle-Aquitaine	35,1	35,9
France métropolitaine	33,6	35,1

Source : INSEE, RP 2009 et RP 2014 exploitations complémentaires

Ménage d'une personne

EPCI	en %
CA du Niortais	37,1
CA d'Agen	39,1
CA Roannais	38,4
CA du Grand Angoulême	37,7
CA de Laval	37,6
CA Golfe du Morbihan - Vannes	37,5
CA de Blois Agglopolys	37,3
CA Le Grand Chalou	37,3
CA du Bassin de Brive	36,6
CA Chartres Métropole	35,2
CA du Choletais	32,7
Moyenne du référentiel (hors CAN)	37,0

Source : INSEE, RP 2014 exploitations complémentaires

DÉFINITION

Ménage : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Selon les enquêtes, d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage.

LES ACTIFS

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Actifs



57 438 actifs de 15 à 64 ans en 2014



+ 0,6 % d'actifs par an entre 2009 et 2014



74,7 % : taux d'activité des femmes en 2014



17,4 % de jeunes actifs



17,2 % d'employés et 15,3 % de professions intermédiaires



+ 3 % de cadres par an entre 2009 et 2014



29,6 % de retraités parmi la population



LES ACTIFS

Combien d'actifs compte la CAN ?

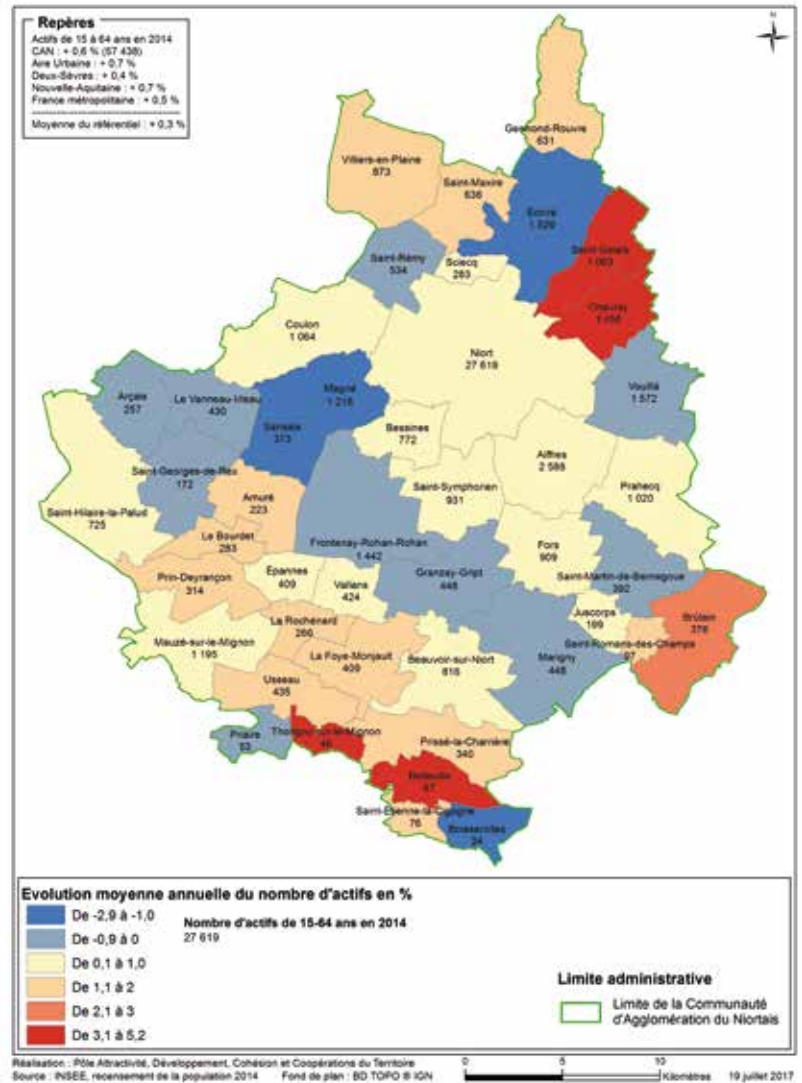
En 2014, la CAN compte 75 392 personnes de 15 à 64 ans. **57 438 sont actifs**, soit un **taux d'activité de 76,2 %**.

Ce taux est quasiment similaire à celui du département (76,1%) et supérieur aux taux régional (73,3%) et national (70,5%).

Territoire	Actifs de 15 à 64 ans	Taux d'activité (en %)	Taux d'activité des femmes (en %)
CAN	57 438	76,2	74,7
Aire urbaine de Niort	75 260	77,1	75,6
Deux-Sèvres	172 231	76,1	73,5
Nouvelle-Aquitaine	2 658 977	73,3	70,8
France métropolitaine	29 857 721	73,6	70,5

Source : INSEE RP 2014, exploitation principale

Répartition et évolution du nombre d'actifs entre 2009 et 2014



EPCI	Actifs de 15 à 64 ans	Taux d'activité (en %)	Taux d'activité des femmes (en %)
CA du Niortais	57 438	76,2	74,7
CA du Choletais	48 517	76,6	73
CA Chartres Métropole	59 068	76,2	73,9
CA d'Agen	45 445	74,5	71,8
CA Le Grand Chalon	52 352	74,3	71,7
CA du Bassin de Brive	47 836	74,1	71,5
CA du Grand Angoulême	65 872	73,8	71,3
CA de Blois Agglopolys	47 986	73,7	71,4
CA de Laval	44 485	73,7	71,9
CA Roannais	42 862	72,4	69,7
CA Golfe du Morbihan - Vannes	72 852	71,8	69,4
Moyenne référentiel (hors CAN)	52 728	74,0	71,5

Source : INSEE, recensement 2014, exploitation principale

Des actifs de plus en plus nombreux sur le territoire

- Le territoire communautaire compte 1 676 actifs de 15 à 64 ans de plus qu'en 2009 **soit une augmentation de + 0,6 % en moyenne annuelle.**
- L'aire urbaine de Niort compte 75 260 actifs en 2014, soit une augmentation de + 0,7 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2014 (+2 635 actifs).

Les jeunes actifs (25 – 39 ans)

- La classe d'âge des 25-39 ans correspond à ce que l'on appelle communément les jeunes actifs.
- **La part des 25-39 ans sur la CAN dans la population totale est de 17,4%**, ce qui est supérieur à celle des Deux-Sèvres et de la Nouvelle-Aquitaine (respectivement 16,4% et 16,6%) mais également supérieur à la moyenne des territoires du référentiel (16,9%).

Territoire	Poids des 25 - 39 ans dans la population totale (en %)
CAN	17,4
Aire urbaine de Niort	17,7
Deux-Sèvres	16,4
Nouvelle-Aquitaine	16,6
France métropolitaine	19,0

Source : INSEE RP 2014, exploitation principale

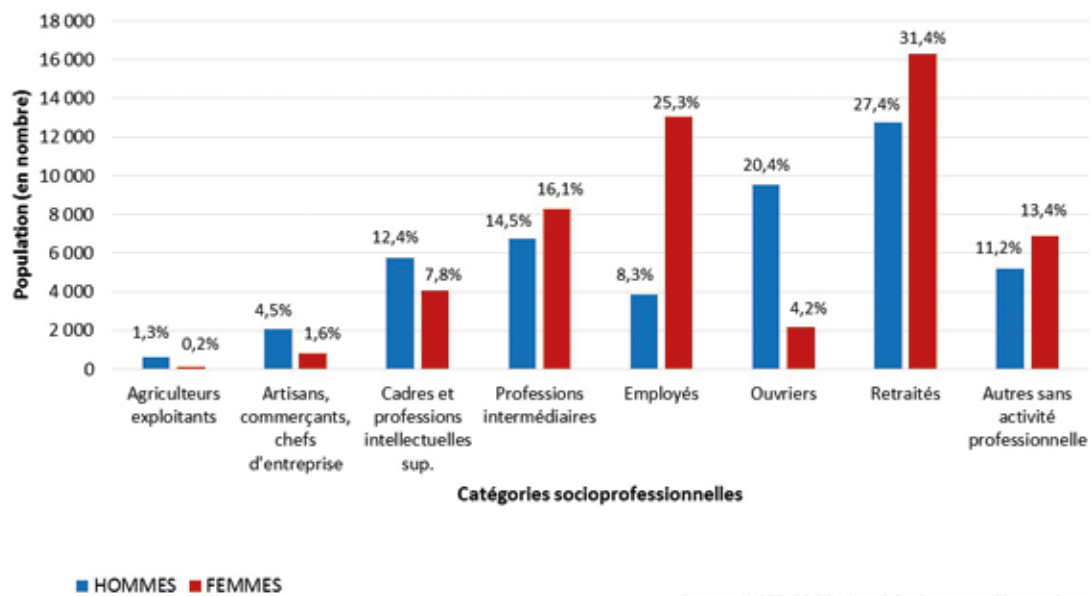
EPCI	25 - 39 ans en 2014	Population totale (en %)
CA du Niortais	20 867	17,4
CA Chartres Métropole	22 541	18,5
CA d'Agen	17 530	18,1
CA de Laval	16 597	17,3
CA du Choletais	17 789	17,3
CA du Grand Angoulême	24 197	17,1
CA Le Grand Chalon	19 229	17,0
CA de Blois Agglopolys	17 738	17,0
CA du Bassin de Brive	17 298	16,1
CA Golfe du Morbihan - Vannes	26 297	16,0
CA Roannais	15 303	15,2
Moyenne référentiel (hors CAN)	19 452	16,9

Source : INSEE, recensement 2014, exploitation principale

Des femmes actives sur le territoire

- Le **taux d'activité des femmes est très élevé (74,7%)**, supérieur aux taux départemental (73,5%), régional (70,8%) et national (70,5%).
- Les structures d'activité expliquent ces taux très forts particulièrement adaptées à une activité féminine.
- Les catégories socio-professionnelles particulièrement concernées sont les employés (25,3%) et les professions intermédiaires (16,1%).

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon les catégories socioprofessionnelles et le sexe sur la CAN en 2014



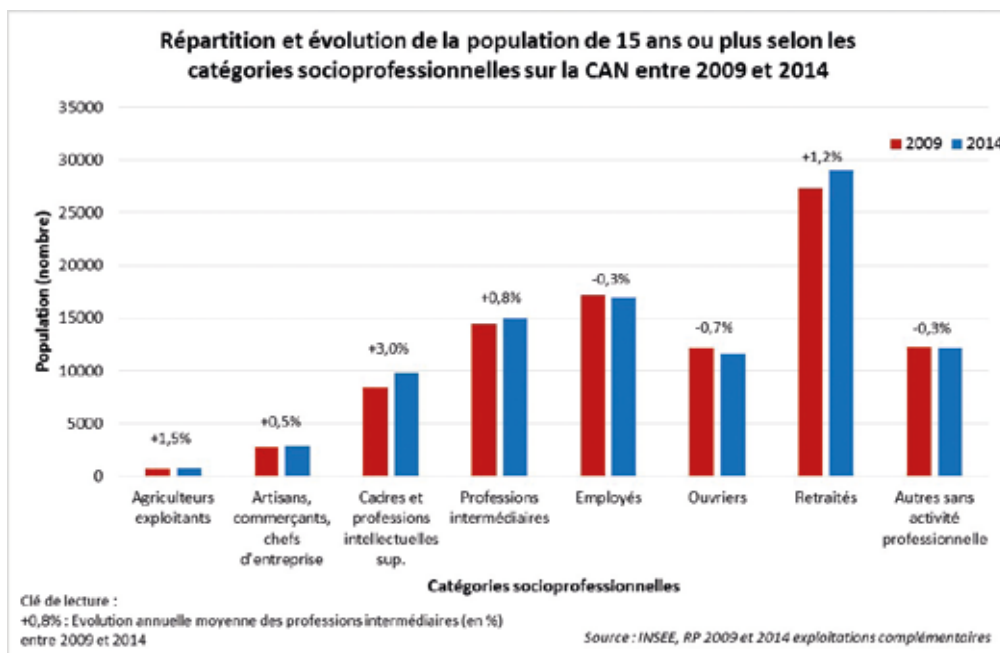
Source : INSEE, RP 2014 exploitations complémentaires

LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Comment se compose la population de la CAN ?

La structure socio-professionnelle de la CAN montre la part considérable des retraités (29,6 % en 2014) au sein de la population de plus de 15 ans du territoire, part croissante depuis 2009 (+ 1,2 % en moyenne annuelle) alimentant ainsi, la tendance de vieillissement de la population.

Viennent ensuite, les employés et les professions intermédiaires avec respectivement 17,2% et 15,3% de la population âgée de plus de 15 ans malgré une diminution de -0,3% des employés sur la période 2009 - 2014.



Les cadres et professions intermédiaires en forte progression

- Le nombre de cadres sur le territoire intercommunal est en augmentation (+ 1 357 entre 2009 et 2014 soit une augmentation de +3% en moyenne annuelle sur la période) quand le département et la région enregistrent une augmentation de +2% sur cette même période.
- 10% de la population de la CAN est un cadre ; pourcentage supérieur à celui du référentiel (7%)
- Depuis 2009, le nombre de femmes cadres progresse nettement plus vite que le nombre d'hommes cadres (+3,5% par an contre +2,7% par an).

Evolution des cadres et professions intellectuelles supérieures

Territoire	2014	2009	Evolution annuelle moyenne (en %)
CAN	9 804	8 447	3
Aire Urbaine	12 168	10 368	3,3
Deux-Sèvres	18 526	16 769	2
Nouvelle-Aquitaine	325 575	295 601	2
France Métropolitaine	4 811 483	4 436 061	1,6

Source : INSEE, RP 2009 et 2014 exploitations complémentaires, base population

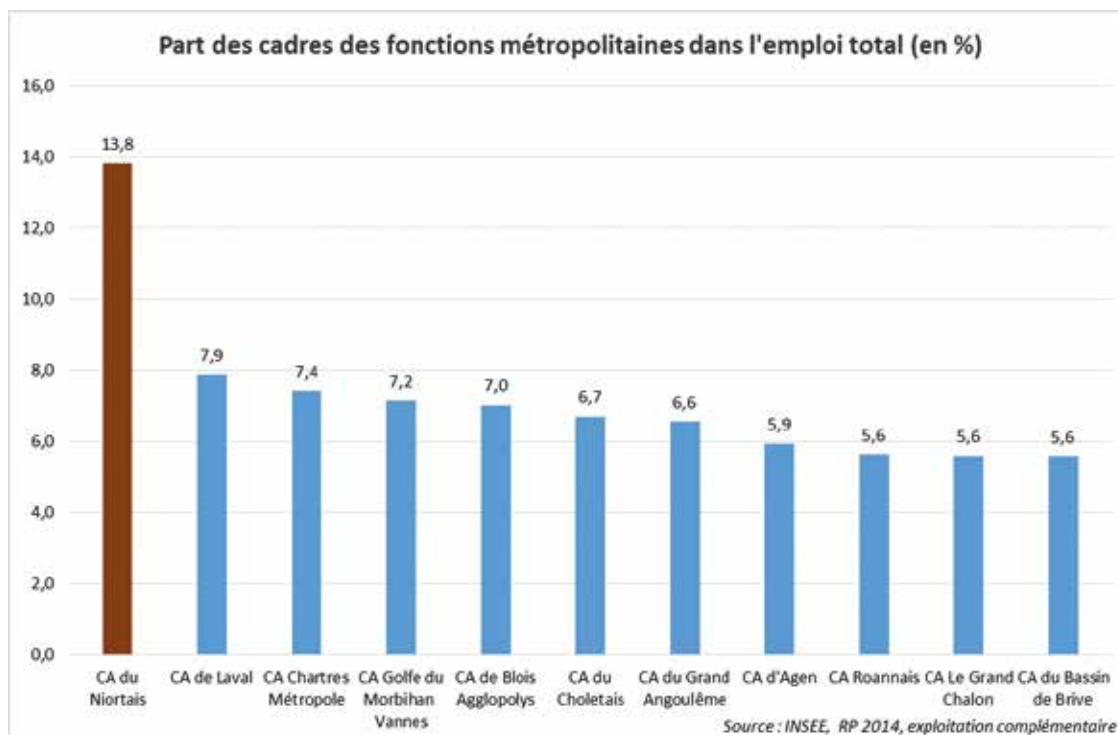
EPCI	Part des cadres (en %)
CA du Niortais	10,0
CA Chartres Métropole	8,9
CA de Laval	8,2
CA de Blois Agglopolys	7,9
CA Golfe du Morbihan - Vannes	7,8
CA du Grand Angoulême	7,0
CA d'Agen	6,6
CA Le Grand Chalon	6,3
CA du Bassin de Brive	5,8
CA du Choletais	5,7
CA Roannais	5,1
Moyenne référentiel (hors CAN)	7,0

Source : INSEE, RP 2014 exploitations complémentaires, base population (incluant les retraités)

Zoom sur les cadres des fonctions métropolitaines

- La CAN compte 13,8% de cadres des fonctions métropolitaines de l'emploi total
- Les cinq grandes fonctions métropolitaines sont :
 - Conception-recherche
 - Prestations intellectuelles
 - Commerce inter-entreprises
 - Gestion
 - Culture-loisirs

Ce concept vise à offrir une notion proche de celles des emplois stratégiques. Plus précisément, il s'agit d'examiner les cadres et les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés pour ces cinq fonctions métropolitaines hors domaine militaire. La présence des cadres des fonctions métropolitaines a un impact sur l'innovation et la compétitivité des entreprises et des territoires.



Emploi



64 345 emplois en 2014



+ **0,4 %** par an
soit +1 146 emplois entre 2009 et 2014



126 emplois offerts sur la CAN
pour 100 actifs



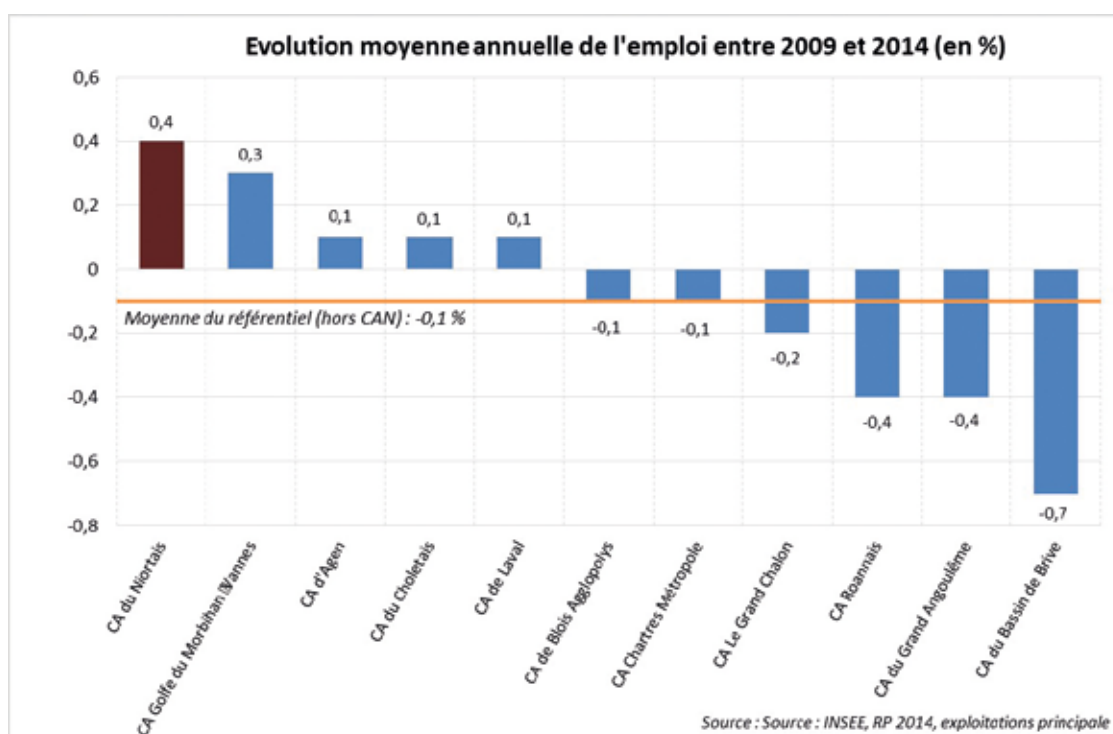
- **2,3 %** d'emplois dans le secteur de la
construction



Combien d'emplois compte la CAN et quelle évolution depuis 2009 ?

- La CAN compte **63 345 emplois en 2014**.
- Entre 2009 et 2014, 1 146 emplois ont été créés sur la CAN : 91,1 % de ces nouveaux emplois ont vu le jour dans le pôle urbain : Niort, Chauray, Bessines et Aiffres.
- Bessines est la commune qui a connu la plus forte hausse de l'emploi entre 2009 et 2014 : + 525 emplois soit + 9,8 % en moyenne annuelle.

Le taux de croissance de l'emploi sur la CAN entre 2009 et 2014 est de + 0,4 % en moyenne annuelle, ce qui est supérieur aux taux régional (+ 0,2 %) et national (0 %) sur cette même période. Le département des Deux-Sèvres a connu une baisse du nombre d'emplois sur la période : - 0,1 % en moyenne annuelle.

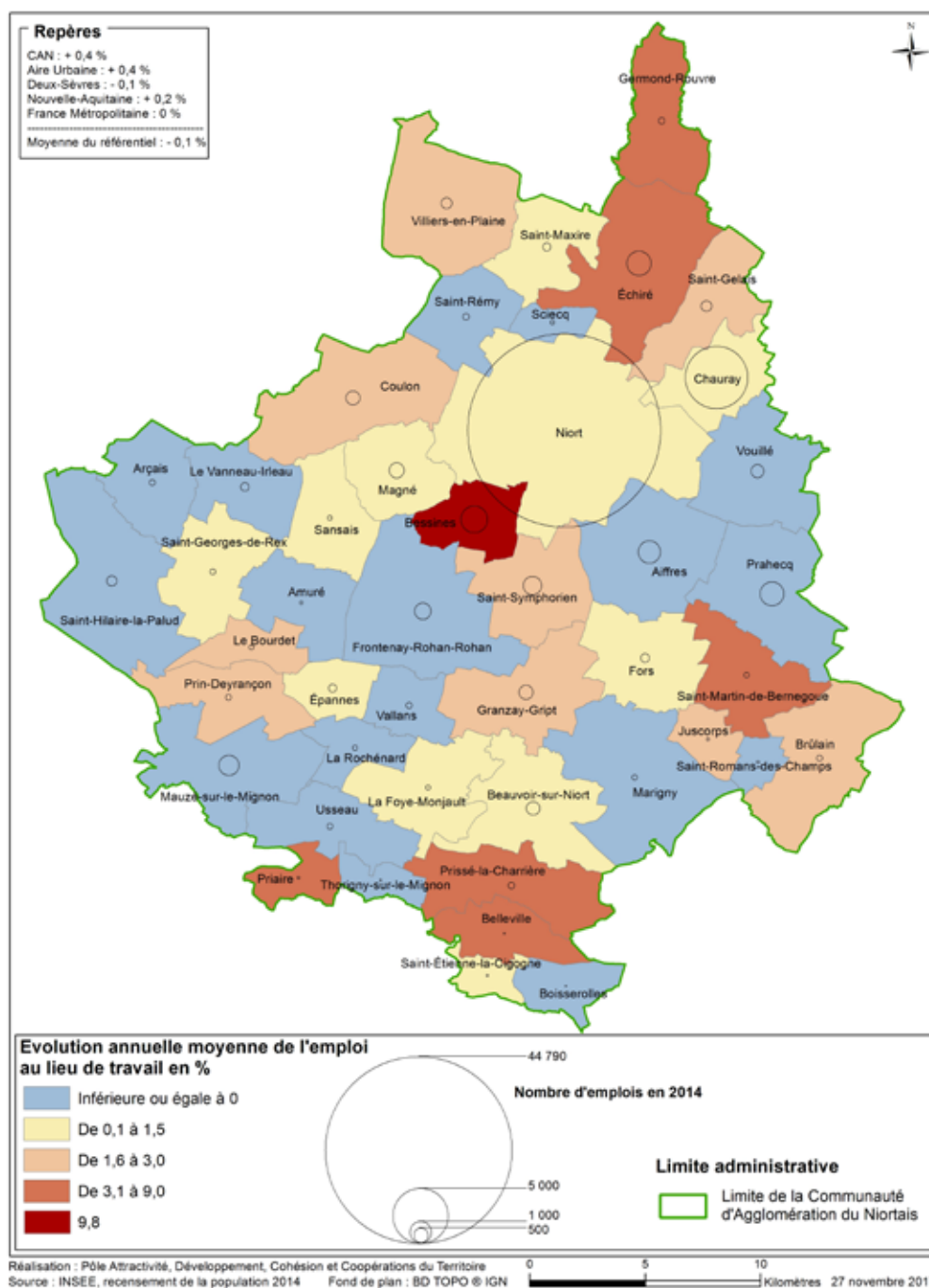


Quelle répartition des emplois sur le territoire ?

Quelques communes polarisent l'essentiel des emplois sur le territoire :

- Niort (44 790),
- Chauray (6 145),
- Bessines (1 410),
- Echiré (1 194),
- Prahecq (1 146),
- Aiffres (1 008).

Répartition et évolution de l'emploi au lieu de travail entre 2009 et 2014



Dans quels secteurs d'activité ?

Le tertiaire représente la grande majorité des emplois sur le territoire (55,6 % des emplois) et est en augmentation depuis 2009 : + 0,7 % en moyenne annuelle soit + 1 224 emplois sur la période 2009 - 2014.



Evolution moyenne annuelle par secteur d'activité entre 2009 et 2014 (en %)

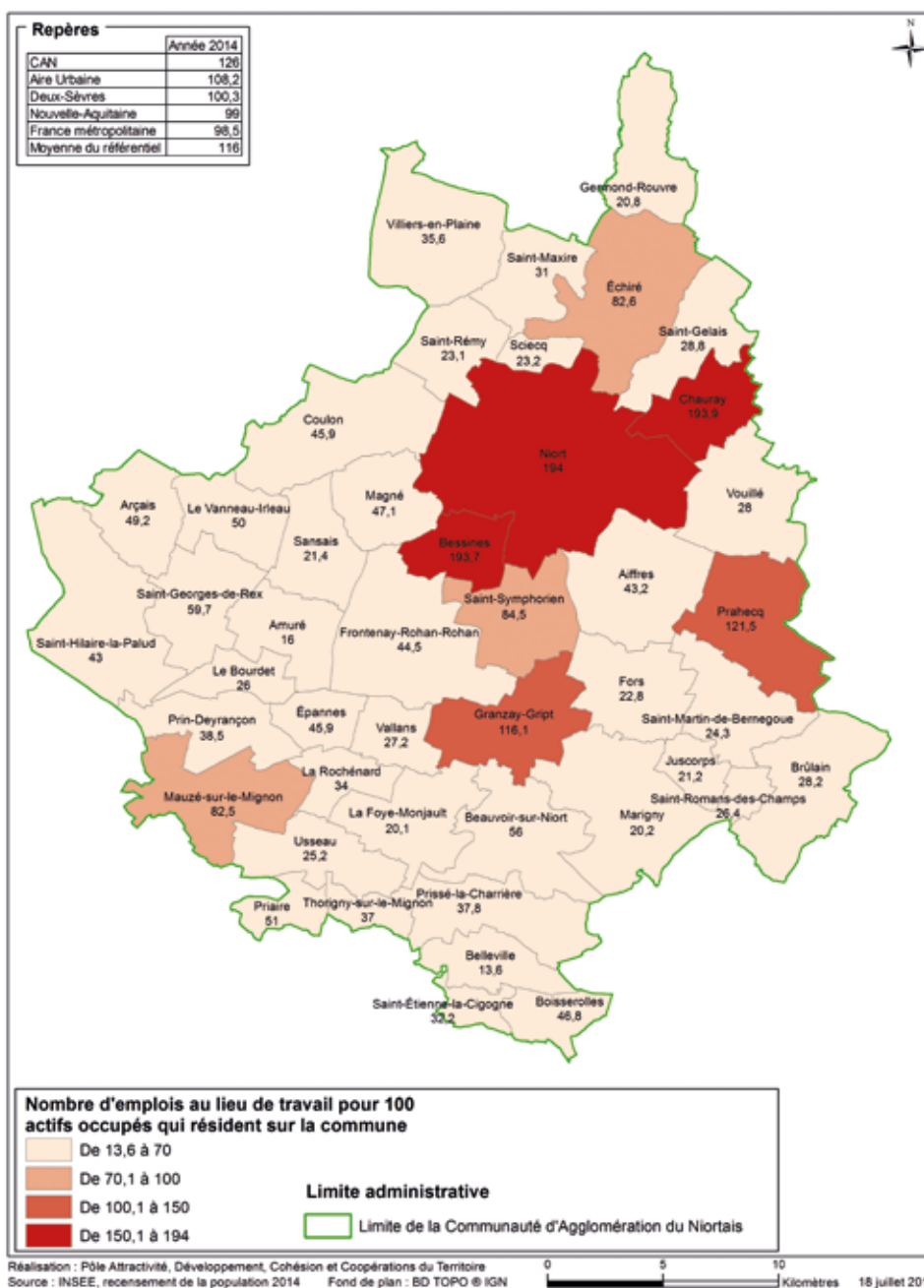
Territoire	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire (commerce, transports, services)	Administration publique, enseignement, santé, action sociale
Deux-Sèvres	- 0,5	- 1,3	- 2	0,4	0,2
Nouvelle-Aquitaine	- 1,5	- 1,5	- 0,6	0,4	0,9
France Métropolitaine	- 1,2	- 1,8	- 0,5	0,5	0,7

Source : INSEE, RP 2009 et RP 2014, exploitations complémentaires, base population

La CAN fournit plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs

- La CAN fournit plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs résidents de 15 à 64 ans. **Ainsi, en 2014 pour 100 actifs occupés, la CAN offre 126 emplois.**
- Cinq communes sur le territoire sont dans cette situation : Niort (194), Chauray (193,9), Bessines (193,7) et Prahecq (121,5) et Granzay-Gript (116,1)
- Sur la période 2009 - 2014, le taux de croissance des emplois (+ 0,4 % en moyenne annuelle) est inférieur à celui des actifs (+ 0,6 % en moyenne annuelle).

Indicateur de concentration d'emploi en 2014



EPCI	Emplois au LT en 2014	Actifs occupés en 2014	Indicateur de concentration de l'emploi
CA du Niortais	63 345	50 279	126
CA Golfe du Morbihan - Vannes	70 273	63 574	110,5
CA du Grand Angoulême	64 981	55 353	117,4
CA Chartres Métropole	55 592	51 906	107,1
CA Le Grand Chalon	53 856	45 229	119,1
CA de Laval	51 488	39 744	129,5
CA de Blois Agglopolys	51 104	41 579	122,9
CA du Choletais	50 635	42 459	119,3
CA d'Agen	47 544	39 420	120,6
CA du Bassin de Brive	44 821	42 159	106,3
CA Roannais	41 102	36 789	111,7
Moyenne du référentiel (hors CAN)	53 140	45 821	116

Source : INSEE, recensement 2014, exploitation principale



Revenus et chômage



1 746 € revenu médian disponible des habitants de la CAN



7,3 % taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort



5 020 demandeurs d'emplois de catégorie A en mai 2017

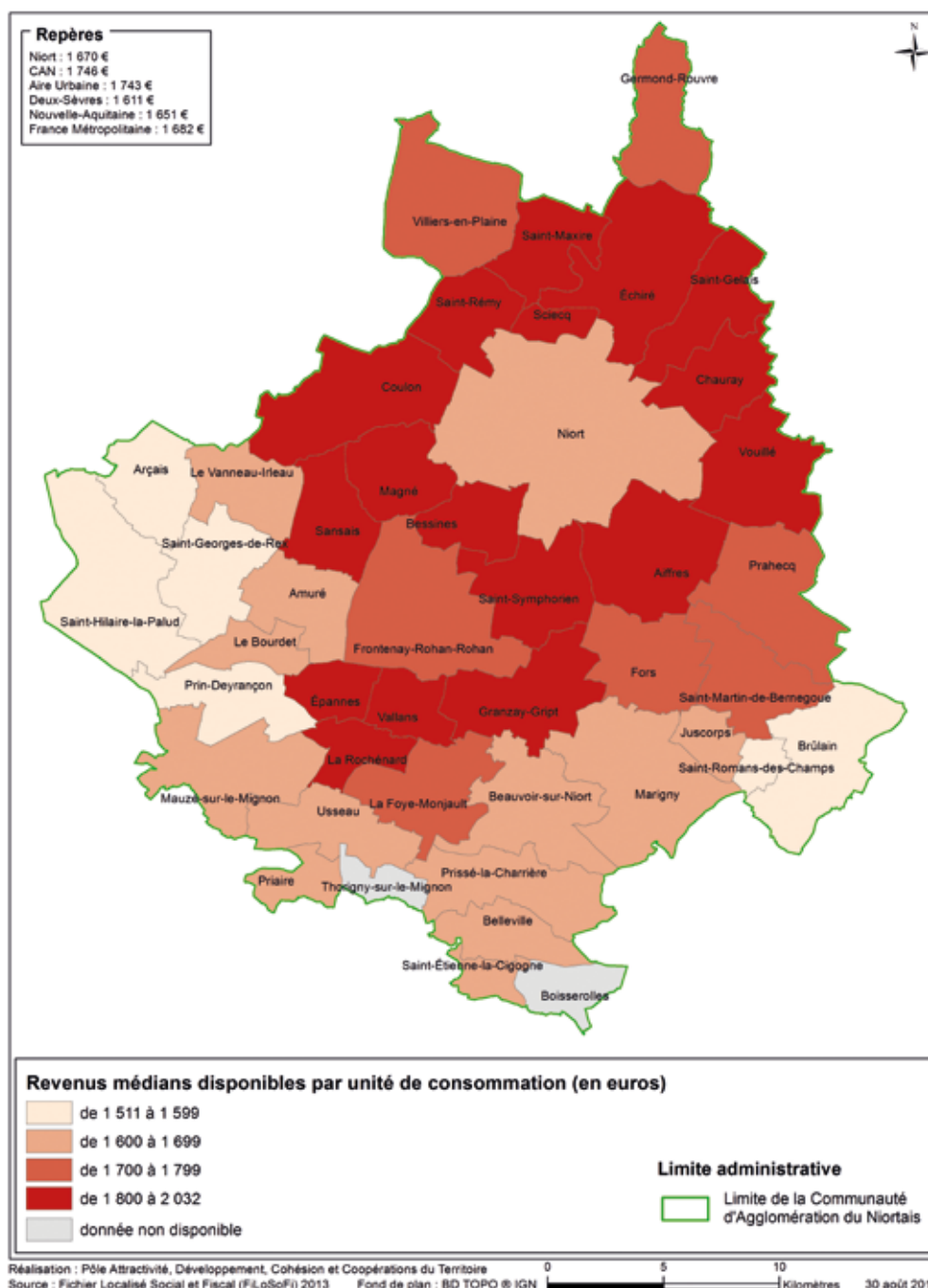
Quels sont les revenus médians disponibles par unité de consommation (en euros)

- Le revenu médian disponible des habitants de la CAN (1 746 €/mois) est supérieur à la moyenne nationale (1 682€) et à tous les autres niveaux territoriaux.
- Le revenu médian des habitants de Niort (1 670 €) est inférieur à la moyenne nationale (1 682€). Les revenus sont plus contrastés à Niort du fait d'IRIS à très faibles revenus (notamment sur les quartiers dans le périmètre de la politique de la ville).

Revenu médiant

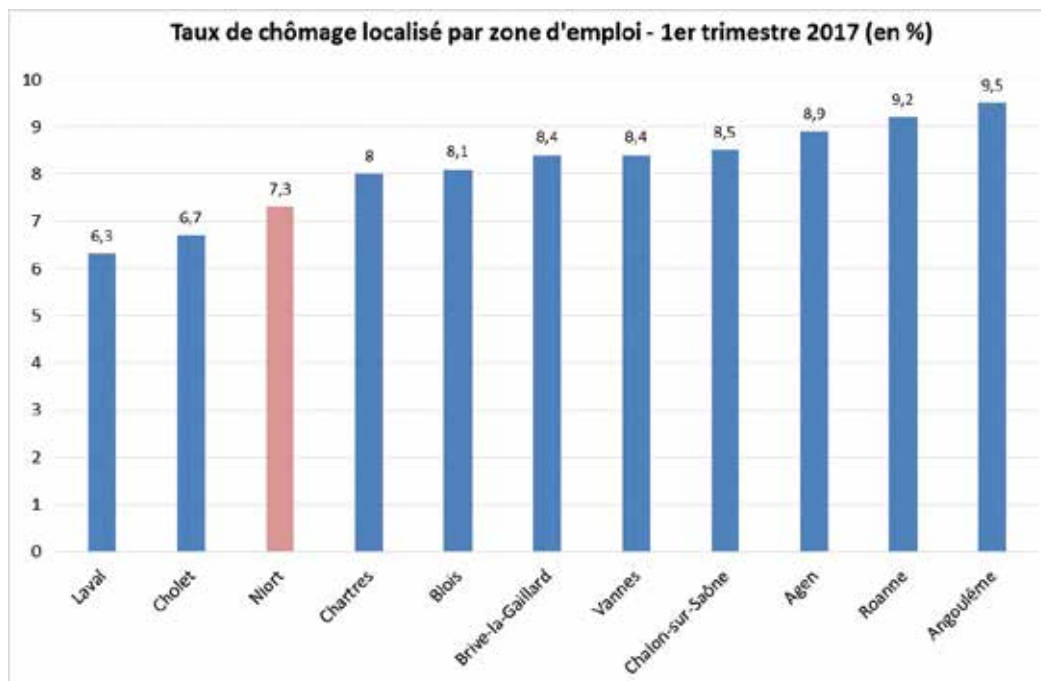
Niort	1 670 €
CAN	1 746 €
Aire urbaine	1 743 €
Deux-Sèvres	1 611 €
Nouvelle-Aquitaine	1 651 €
France métropolitaine	1 682 €

Revenus médians disponibles en 2013



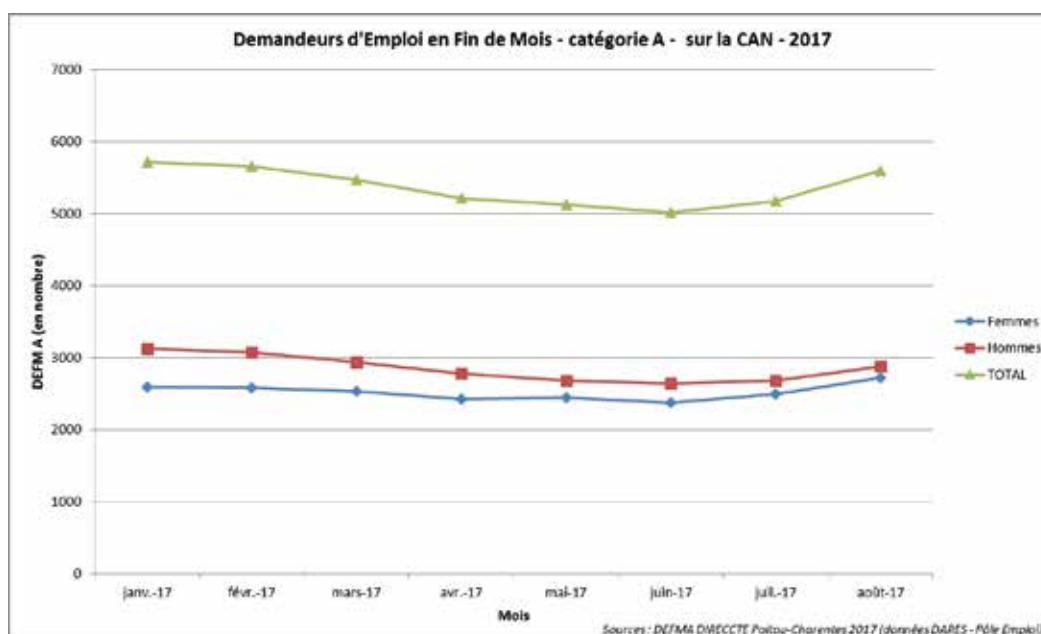
Quel est le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort ?

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort au 1^{er} trimestre 2017 est de 7,3%. Il compte parmi les plus bas en comparaison du référentiel de territoires comparables.



Combien de demandeurs d'emplois de catégorie A

- La CAN compte **5 596 demandeurs d'emplois de catégorie A** en août 2017, dont 2 878 hommes et 2 718 femmes.
- Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A connaît une baisse significative depuis le début de l'année 2017.



Activités économiques



7 353 établissements actifs en 2016



52 établissements de plus de 100 salariés



Un **secteur tertiaire** davantage développé qu'aux niveaux départemental et régional



5 établissements financiers et d'assurance parmi les 8 plus gros employeurs du secteur marchand



Des **fleurons industriels** de renommée nationale voire internationale



Un taux de création d'activités de **11,3 %**



Combien d'entreprises / établissements en activité au 1^{er} janvier 2016 sur la CAN ?

- **6 028 entreprises**

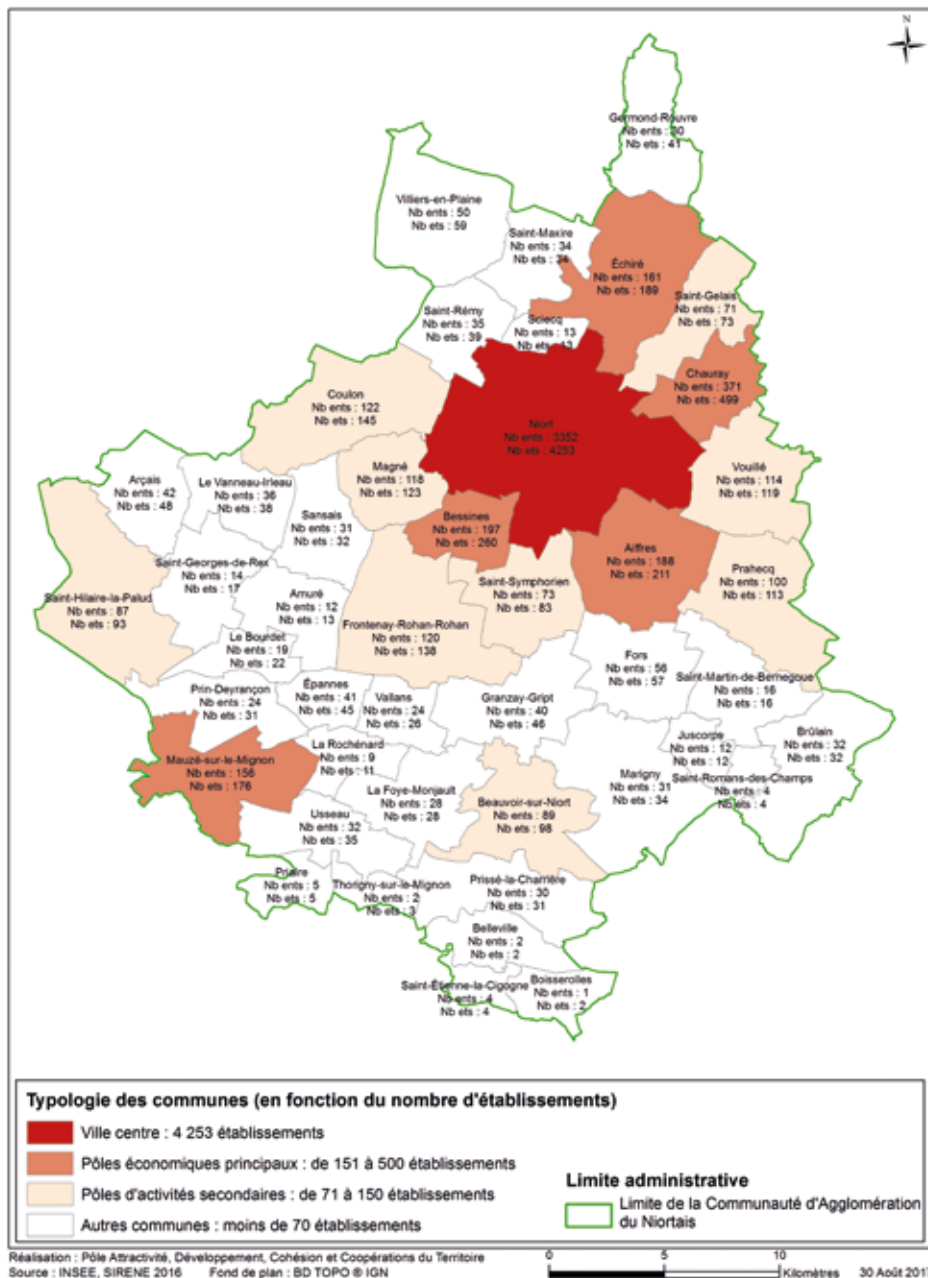
Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, dont la fonction principale est de produire des biens ou des services pour le marché.

- **7 353 établissements**

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise [laquelle peut ainsi être composée d'un établissement « siège » (à minima), d'un établissement « principal » et d'un ou plusieurs établissements « secondaires », contribuant à l'exercice de ses activités, dans un ou plusieurs lieux géographiques].

Quelle répartition géographique des activités économiques ?

Répartition du nombre d'entreprises et d'établissements au 1er janvier 2016



7 353 établissements sont actifs au 1er janvier 2016, répartis de la manière suivante :

- 4 253 sur la ville de Niort (soit 58% du total des établissements) ;
- 1 335 (18%) entre cinq pôles économiques principaux : Chauray, Bessines, Aiffres, Echiré (limitrophes de la ville centre) et Mauzé-sur-le-Mignon ;
- 985 (13%) sur neuf pôles d'activités secondaires, dont 7 situés en périphérie de Niort (Coulon, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Vouillé, Prahecq, Saint-Symphorien, Saint-Gelais), ainsi que Beauvoir-sur-Niort et Saint-Hilaire-la-Palud ;
- 780 (11%) sur les 30 autres communes composant le territoire.

3/4 des activités économiques sont concentrés sur 6 communes.
Près de 90 % sont localisés sur 1/3 des communes de la CAN
 (soit 6 573 unités réparties sur 15 communes).

L'activité économique du territoire s'organise principalement autour de la ville-centre (attractivité pôle tertiaire), le long ou à proximité des grands axes routiers et autoroutiers (accessibilité/visibilité), sur les principaux parcs d'activités économiques (politique économique), et dans une moindre mesure dans le secteur du Marais (activité touristique) et les communes les plus peuplées (services de proximité).

Zoom sur les établissements de plus de 100 salariés

Répartition géographique des établissements de plus de 100 salariés

Tranches d'effectifs	Communes						Total
	Bessines	Chauray	Echiré	Granzay-Gript	Niort	Prahecq	
100 à 199 salariés	2	6		1	14	3	26
200 à 249 salariés		3	1		3		7
250 à 499 salariés	1	4			6		11
500 à 999 salariés		2		1	2		5
1000 à 1999 salariés					2		2
2000 à 4999 salariés					1		1
Total	3	15	1	2	28	3	52

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) / Champ : activités marchandes (hors agriculture)

On dénombre **52 établissements de plus de 100 salariés sur la CAN, parmi lesquels 8 unités employant plus de 500 salariés :**

- les 52 établissements de plus de 100 salariés sont concentrés sur 6 communes : Niort, Chauray, Bessines, Echiré, Prahecq et Granzay-Gript ;
- 83% d'entre eux sont concentrés sur Niort (28) et Chauray (15), qui occupent une place prépondérante en matière de dynamique économique (tant en termes de nombre d'établissements que d'emplois générés) ;
- les 8 établissements de plus de 500 salariés sont implantés sur 3 communes : Niort (5), Chauray (2) et Granzay-Gript (1).

Source et champ couvert ?

Le SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements), géré par l'INSEE, est le système national d'identification de l'ensemble des personnes morales et physiques, et de leurs établissements. Le fichier global répertorie l'ensemble des entreprises, organismes et établissements en activité.

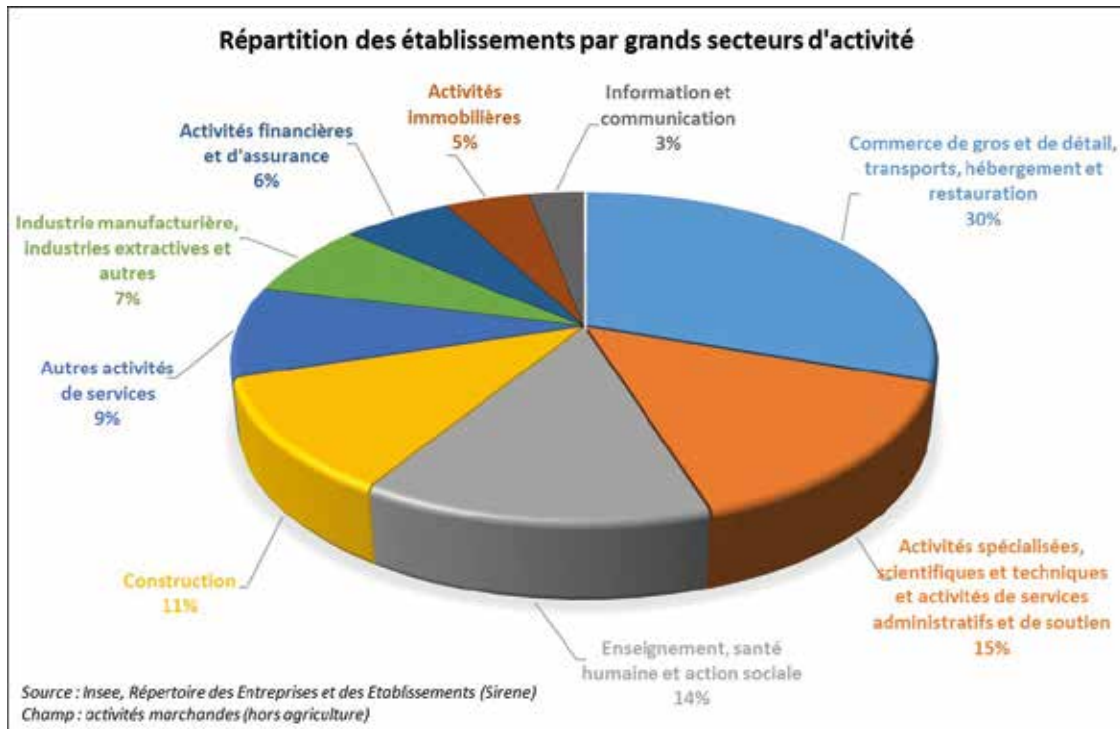
Il fournit des données sur l'activité, la localisation géographique, la taille des unités et la catégorie juridique, sur le champ marchand (= activités marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, ainsi que le secteur agricole) et non-marchand (collectivités territoriales, associations, administration de l'Etat, administration hospitalière, organismes de protection sociale obligatoire et autres unités non marchandes).

Pour une approche géographique la plus juste possible de l'activité économique, l'analyse est ici volontairement circonscrite au champ des « **activités marchandes** » (hors agriculture) et se situe au niveau de « **l'établissement** ».

Quelle répartition sectorielle des activités économiques ?

Pour une plus juste appréciation du poids économique des différents secteurs d'activités, l'approche classique (répartition du nombre des établissements) doit nécessairement être complétée par une approche en termes d'emplois (répartition sectorielle des effectifs salariés).

Répartition sectorielle de l'ensemble des 7 353 établissements



Le « Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » est le secteur le plus représenté, avec 30 % du total des établissements du territoire :

- près de la moitié appartient au commerce de détail, 20 % sont des activités de restauration/hébergement et 14 % relèvent du commerce de gros ;

Détail du secteur commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

Sous-secteurs d'activités	Nombre d'établissements	Répartition
Commerce de détail (sauf automobiles et motocycles)	1 086	49%
Hébergement et restauration	445	20%
Commerce de gros (sauf automobiles et motocycles)	321	14%
Commerce et réparation d'automobiles et motocycles	219	10%
Transports et entreposage	138	6%
Activités de poste et courrier	22	1%
Total	2 231	100%

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) / Champ : activités marchandes (hors agriculture)

- le commerce de détail et la restauration rapide sont particulièrement développés sur la ville centre, ainsi que sur l'axe Niort - Poitiers (Chauray) et dans une moindre mesure l'axe Niort - La Rochelle (Bessines) ;
- les activités de restauration traditionnelle et d'hébergement, principalement liées au tourisme, sont davantage présentes sur le secteur du Marais (Coulon, Magné, Arçais, Saint-Hilaire-la-Palud et Sansais) que sur les autres communes de la CAN (à l'exception de Niort, Chauray et Bessines).

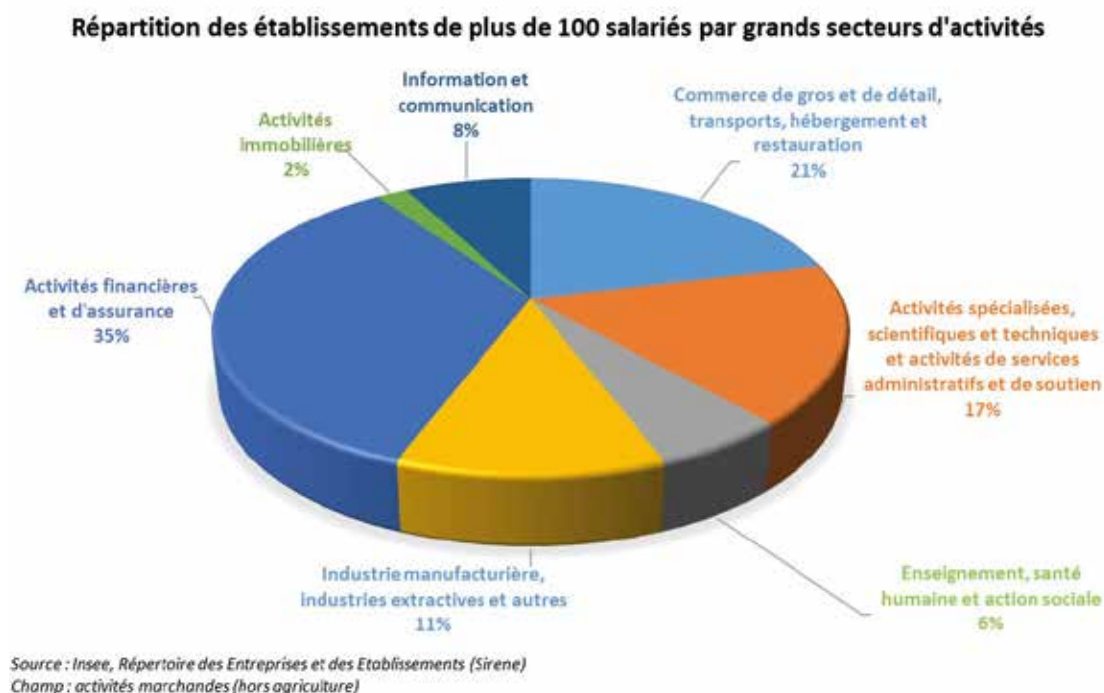
Viennent ensuite les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien » (15 %), « l'Enseignement, santé humaine et action sociale » (14 %), et la « Construction » (11 %).

Le secteur « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » représente 7 % des activités.

Et 6 % de l'ensemble des établissements relèvent des « Activités financières et d'assurance ».

Zoom sur les 52 établissements de plus de 100 salariés

La répartition sectorielle des seuls établissements de plus de 100 salariés (intégration de la dimension «emplois salariés») permet d'appréhender plus finement la réalité économique.



Le secteur des « Activités financières et d'assurance » devient ainsi le plus représenté avec :

- 35 % des établissements de plus de 100 salariés ;
- 50 % des unités employant plus de 250 personnes ;
- 5 établissements parmi les 8 plus gros employeurs du secteur marchand.

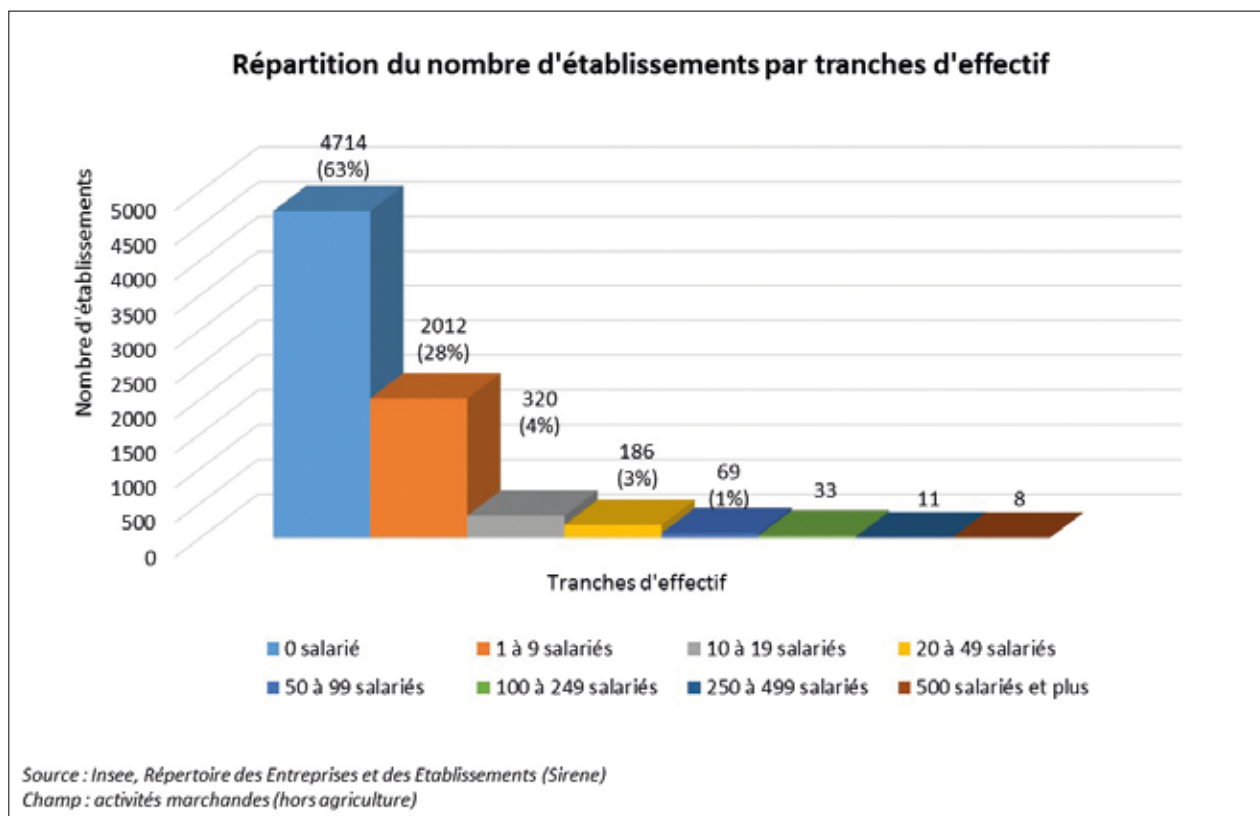
Dans une moindre mesure, la part des « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » est elle aussi plus importante à travers une approche en termes d'effectifs salariés. Ce secteur, marqué notamment par la présence de quelques fleurons industriels de renommée nationale voire internationale, représente ainsi :

- 11,5 % des établissements de plus de 100 salariés ;
- 21 % des unités employant plus de 250 salariés ;
- 2 unités industrielles parmi les 8 établissements de plus de 500 salariés.

A l'inverse, le commerce (de détail), la construction, ou encore les activités de services à la personne, majoritairement composés de petites unités économiques, voient leur part très nettement diminuer (voire disparaître pour certains).

Des établissements de quelle taille ?

Répartition des établissements par tranches d'effectif salarié



63 % des établissements n'ont pas de salarié.

Parmi les **2 639 établissements employeurs** :

- 76 % (2 012 unités) ont un effectif de moins de 10 salariés ;
- 22 % (575 unités) ont un effectif compris entre 10 et 99 salariés ;
- 2 % emploient plus de 100 salariés.

Parmi les **52 établissements employant plus de 100 salariés** :

- 33 ont un effectif compris entre 100 et 249 personnes ;
- 11 ont un effectif compris entre 250 et 499 salariés ;
- 8 ont un effectif supérieur à 500.

Zoom sur les établissements de plus de 100 salariés

Les «Activités financières et d'assurance» représentent la part la plus importante de l'ensemble des établissements ayant un effectif de plus de 100 (soit 35%). Elles sont également les plus nombreuses parmi les unités employant de 250 à 499 personnes (36%), ainsi que celles de plus de 500 salariés (62%).

Répartition des établissements de plus de 100 salariés par grands secteurs d'activités

Secteurs d'activités	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	500 à 4999 salariés	Total établ. plus de 100 salariés	Répartition
Activités financières et d'assurance	9	4	5	18	35 %
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	10	1	0	11	21 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	5	3	1	9	17 %
Industrie manufacturière, industries extractives	2	2	2	6	11 %
Information et communication	4			4	8 %
Enseignement, santé humaine et action sociale	2	1		3	6 %
Activités immobilières	1			1	2 %
Total	33	11	8	52	100 %

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) / Champ : activités marchandes (hors agriculture)

Dans la tranche d'effectif de 100 à 249 salariés, la part la plus importante revient au «Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration».

Les 52 établissements de plus de 100 salariés sont le plus souvent implantés dans les secteurs géographiques spécifiquement dédiés à l'économie que sont les parcs d'activités économiques (à vocation tertiaire, industrielle et/ou logistique). Quelques-uns cependant sont localisés sur la ville-centre, en «zone mixte».

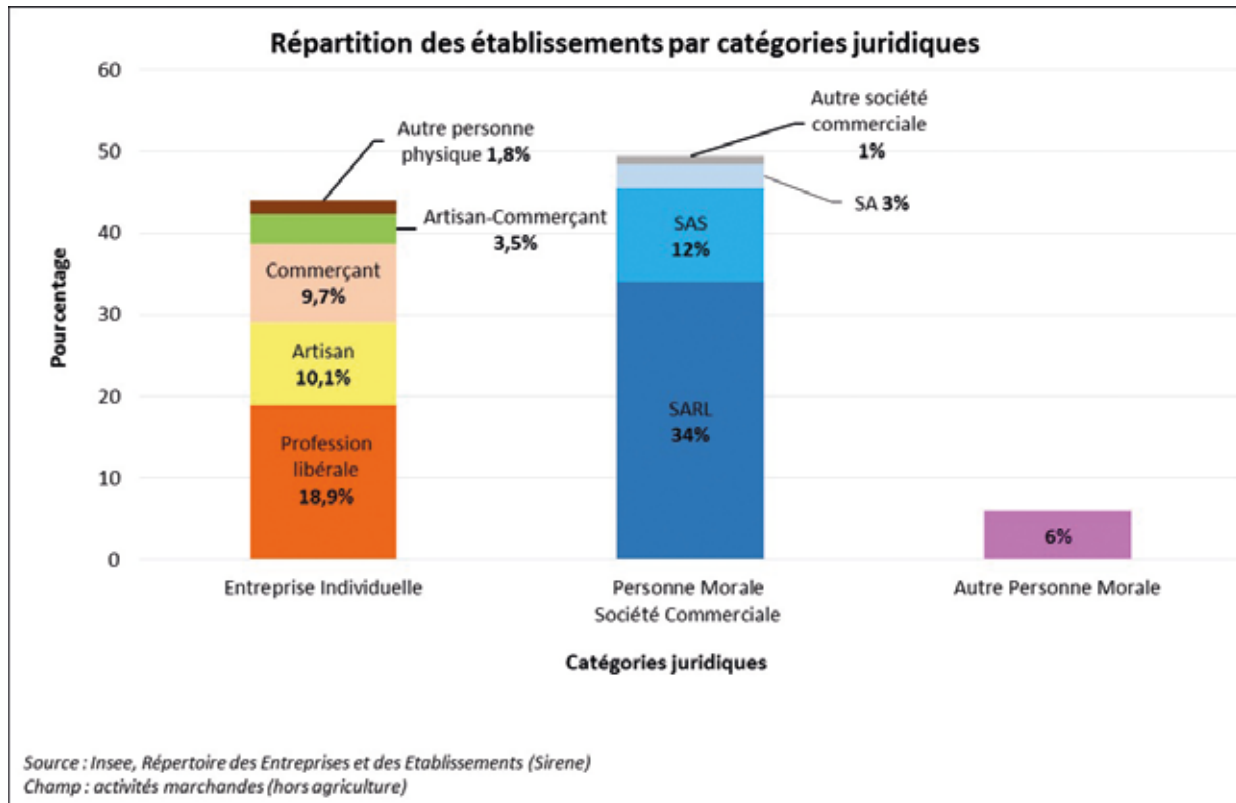
Concernant spécifiquement les **18 établissements de plus de 100 salariés relevant du secteur « Activités financières et d'assurance »**, ils sont **concentrés sur quatre communes** (Niort, Chauray, Bessines et Echiré), formant un pôle tertiaire de renom, spécialisé dans les activités financières et assurancielles.

Les activités industrielles, de commerce de gros et de transports sont quant à elles localisées sur les communes de Niort, Chauray, Prahecq et Granzay-Gript.

Quel statut juridique ?

3 221 établissements (soit 44 %) ont le statut « d'Entreprise Individuelle » (Personne Physique).

4 132 établissements (soit 56 %) ont le statut de « Personne Morale », dont 89 % sont des sociétés commerciales.



La nature du statut juridique est étroitement lié à l'effectif salarié de l'établissement :

- le statut d'entrepreneur individuel est le plus courant pour les établissements n'ayant aucun salarié ;
- la société à responsabilité limitée (SARL) est prépondérante pour les établissements de 1 et 19 salariés ;
- la société par actions simplifiée (SAS) est majoritaire pour les établissements de 20 à 99 salariés ;
- les 52 établissements de plus de 100 salariés se répartissent entre quatre types différents de statuts : société anonyme, société d'assurance mutuelle, société par actions simplifiée et groupement d'intérêt économique.

Les créations d'activités

Combien de créations d'entreprises / établissements en 2016 ?

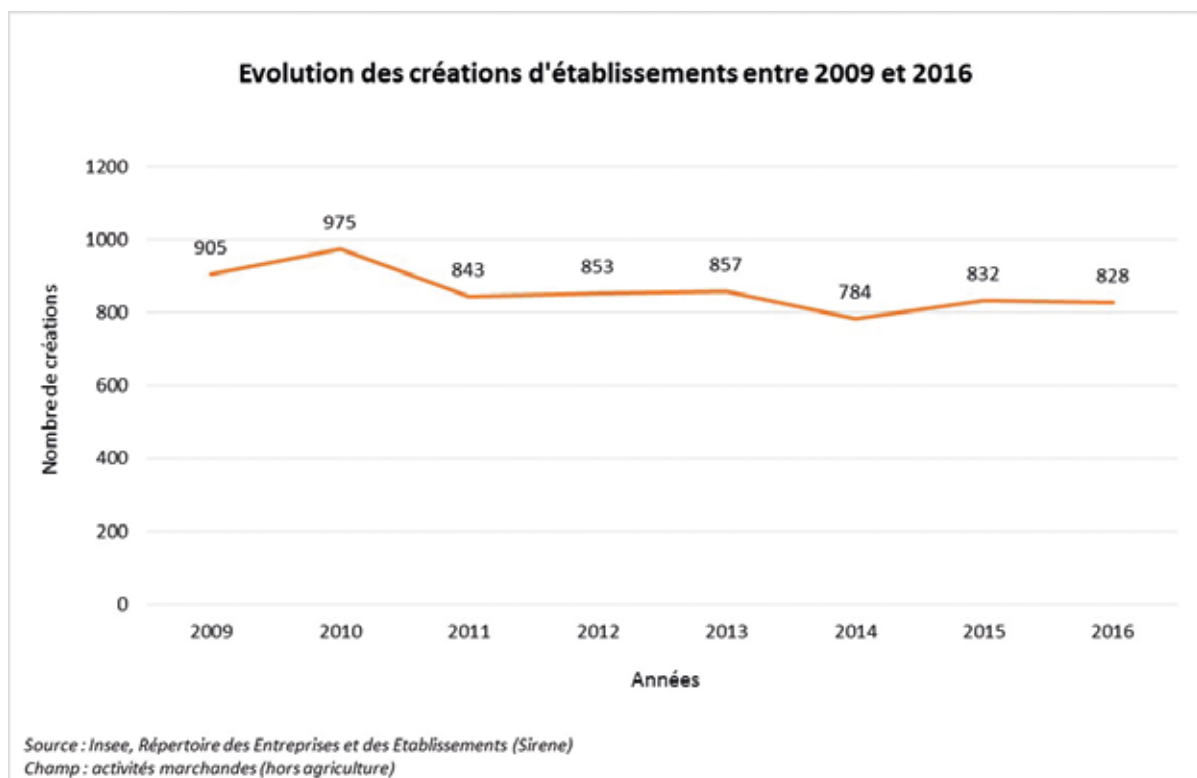
679 créations d'entreprises.

828 créations d'établissements.

Un taux de création d'activités de **11,3 %**.

Quelle évolution entre 2009 et 2016 ?

Le nombre de créations d'établissements est relativement stable depuis 2011 (hormis en 2014). Avec 828 créations d'établissements, l'année 2016 se situe au niveau moyen de la période 2011-2015.



Quelle répartition géographique ?

Les nouvelles entités s'installent le plus souvent là où l'activité économique est déjà présente et/ou à proximité de leurs marchés.

80% des 828 nouveaux établissements ont été créés sur 10 communes (Niort, Chauray, Aiffres, Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Bessines, Saint-Gelais, Echiré, Vouillé), dont 462 unités (56%) sur la seule ville de Niort.

Quel positionnement dans l'économie départementale et régionale ?

Poids économique

La CAN représente **36 % des établissements du département des Deux-Sèvres**, et **1,7 % des établissements de la région Nouvelle-Aquitaine**.

Création d'activités

Le taux de création d'établissements sur le territoire niortais est de 11,3 %, supérieur au taux départemental (11,2 %), et inférieur au taux régional (13,8 %).

Répartition sectorielle

Répartition sectorielle des établissements aux différentes échelles territoriales

Grands secteurs d'activités	CAN	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
Industrie	7 %	11 %	9 %
Construction	11 %	14 %	14 %
Commerce-Transport-Hébergement-Restauration	30 %	30 %	31 %
Services	51 %	46 %	47 %

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) / Champ : activités marchandes (hors agriculture)

Un secteur tertiaire davantage développé sur l'agglomération niortaise :

- l'industrie (et dans une moindre mesure la construction) y est moins présente qu'aux échelles départementale et régionale ;
- alors que 51 % des établissements du territoire appartiennent au secteur des services (contre 46 % pour le département et 47 % pour la région).

Taille des établissements

Répartition des établissements par tranches d'effectif aux différentes échelles territoriales

Grands secteurs d'activités	CAN	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
0 salarié	64,1 %	65,6 %	70 %
1 à 9 salariés	27,4 %	26,9 %	24,7 %
10 à 49 salariés	6,9 %	6,1 %	4,4 %
50 à 99 salariés	0,9 %	0,8 %	0,5 %
Plus de 100 salariés	0,7 %	0,6 %	0,3 %

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) / Champ : activités marchandes (hors agriculture)

Le tissu économique niortais est composé d'unités de plus grande taille :

- la proportion des établissements n'employant aucun salarié y est moins importante (64,1 %) qu'aux niveaux départemental (65,6 %) et régional (70 %) ;
- Le poids de la CAN dans le département est de 43,7% pour les entités de plus de 100 salariés. Tous les établissements du département, dont l'effectif est supérieur à 500, sont localisés sur le territoire niortais.

Déplacements domicile-travail



55,7 % des actifs sortent de leur commune pour travailler



75,7 % actifs résident et travaillent sur la CAN



19 236 actifs viennent travailler sur la CAN



7 165 actifs sortent de la CAN pour travailler



33 % des emplois de la CAN occupés par des entrants



445 528 déplacements sur la CAN (4/5 en voiture)

+ 80 % des trajets domicile-travail effectués en voiture



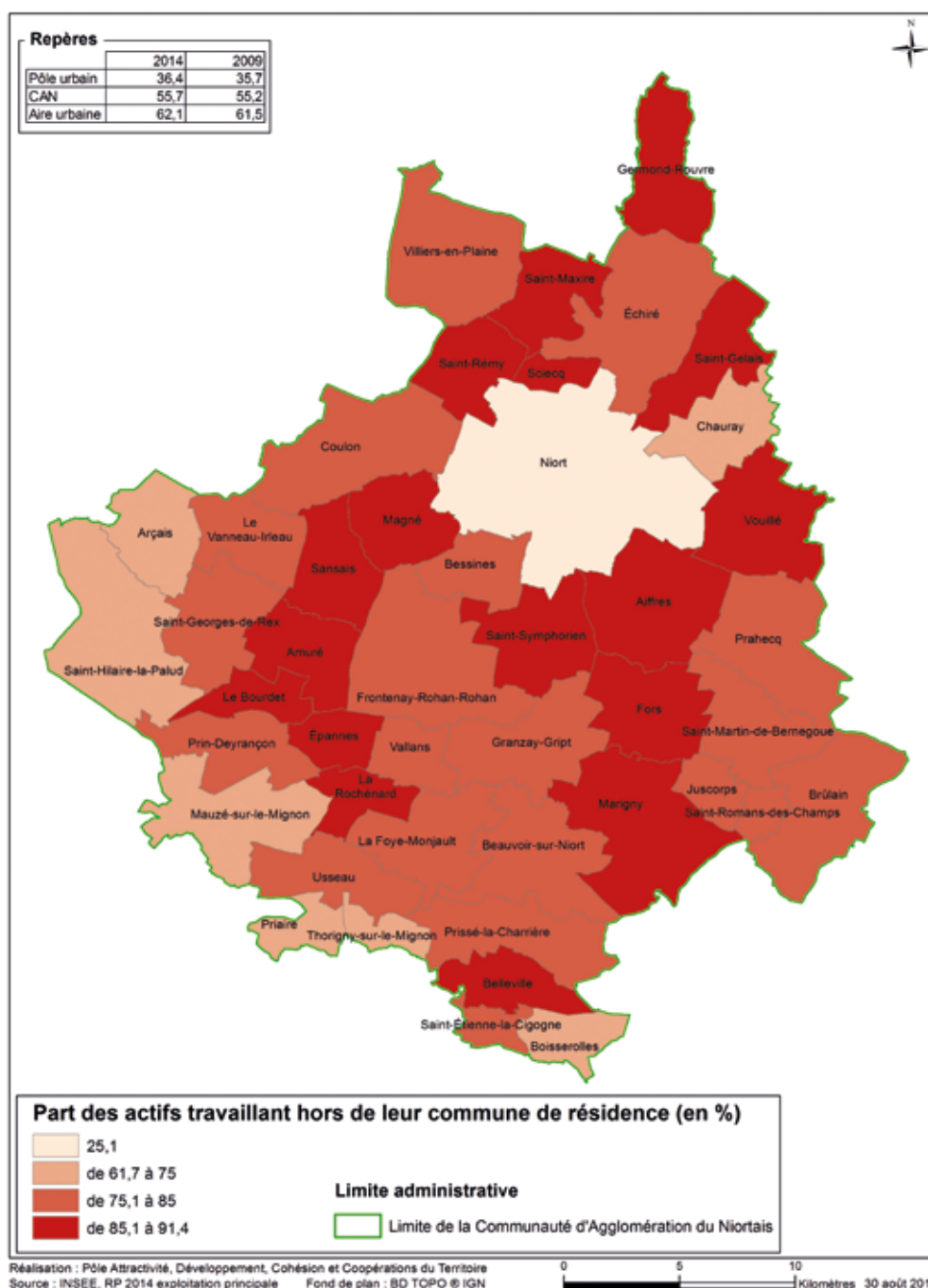
Quels sont les déplacements domicile-travail intra CAN ?

En 2014, plus de la moitié des actifs sortent de leur commune de résidence pour travailler. La part des actifs sortant de leur commune pour travailler est grandissante :

- sur la CAN : 55,7 % des actifs sortent de leur commune pour travailler
- sur le pôle urbain : 36,4 %
- sur l'aire urbaine de Niort : 62,1 %

En 2014, **75,7%** des actifs résident et travaillent sur la CAN.

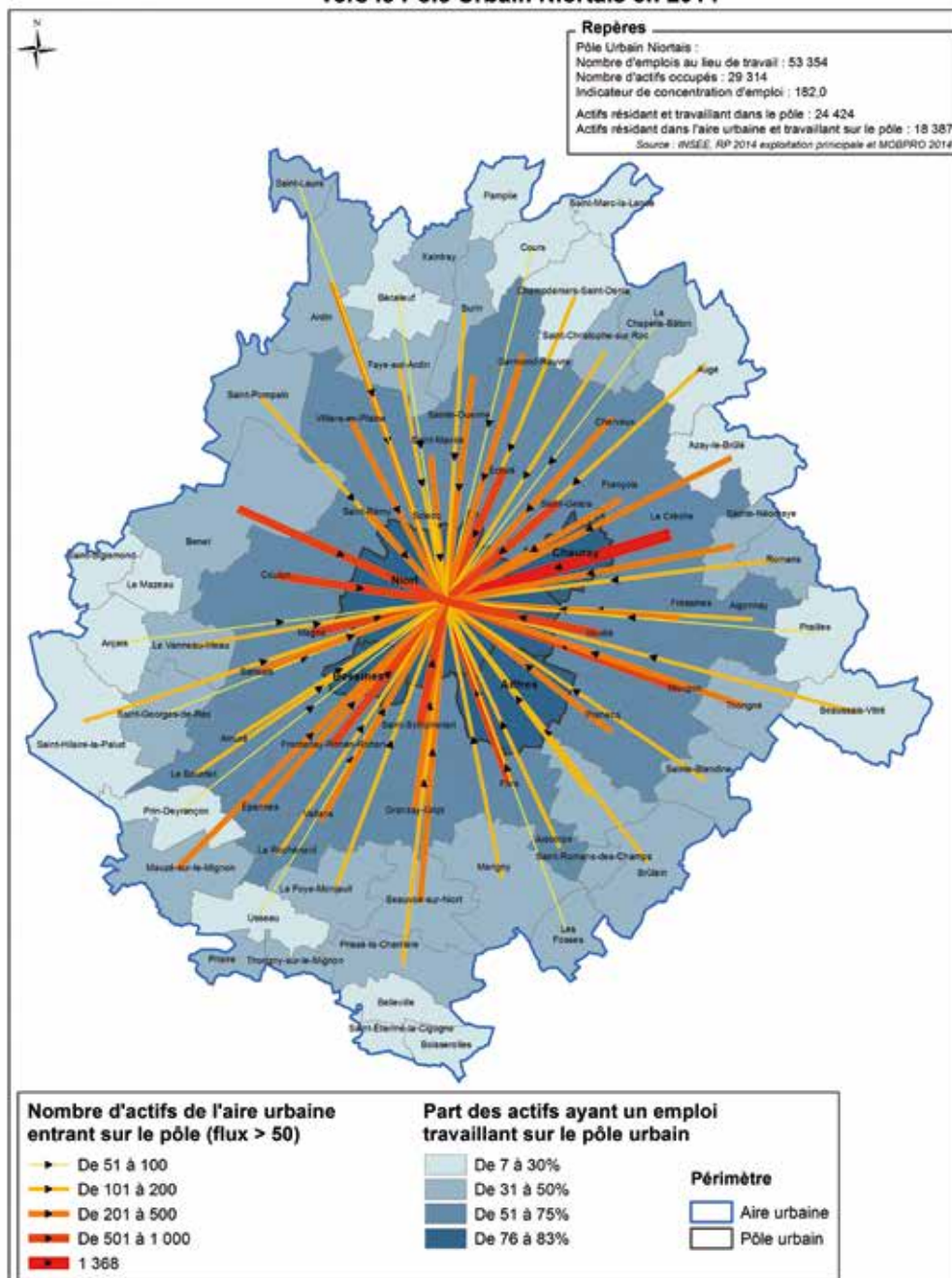
Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence en 2014



Un pôle urbain attractif pour les territoires alentours

L'étude des déplacements réalisés quotidiennement pour se rendre à son lieu de travail fait ressortir une attractivité du pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres, Bessines) par rapport aux autres communes de la CAN. En effet, ce dernier totalise 91,1 % des emplois de la CAN.

Flux domicile-travail des communes de l'Aire Urbaine vers le Pôle Urbain Niortais en 2014



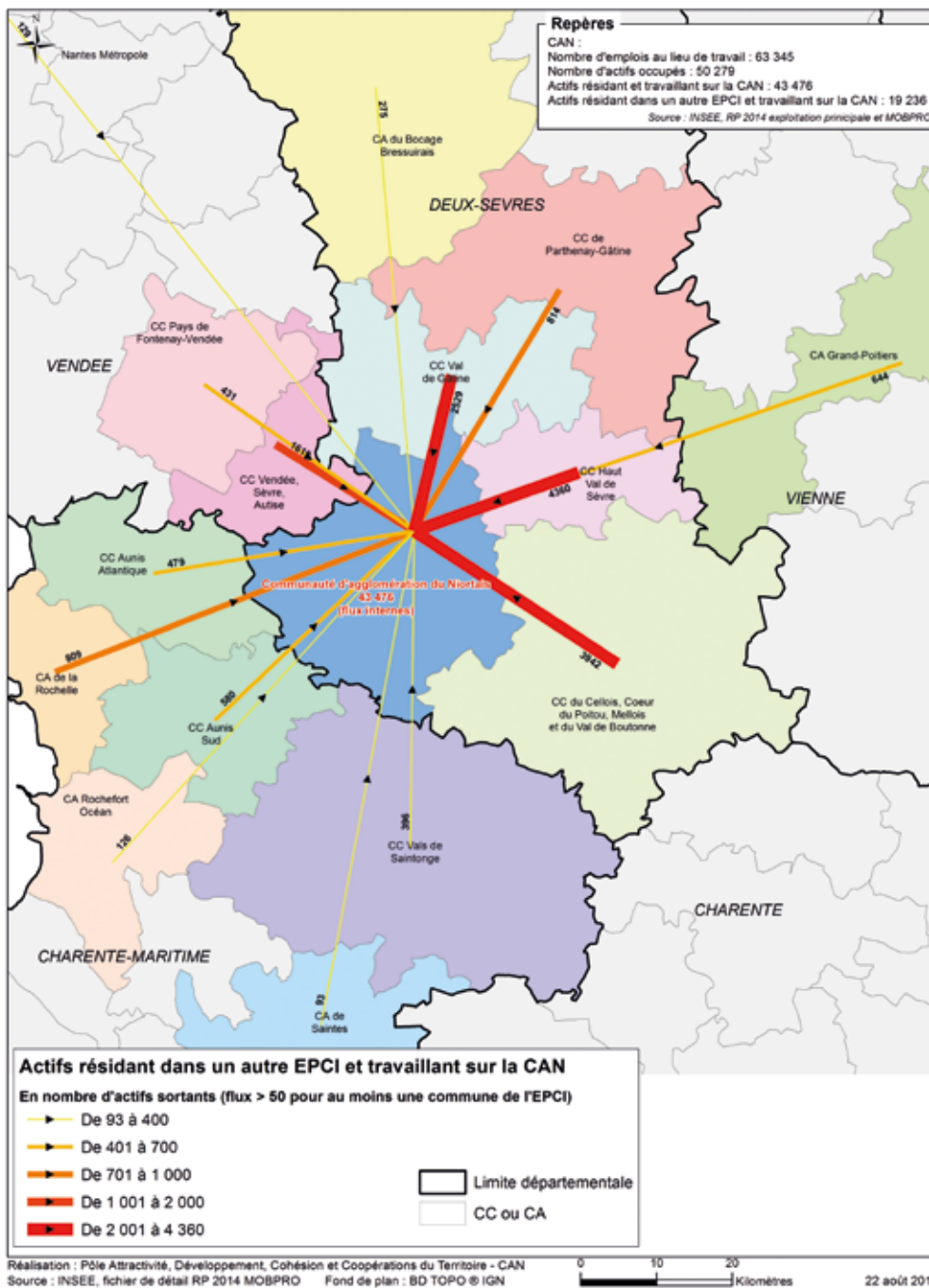
Quels sont les déplacements domicile-travail entre la CAN et les EPCI limitrophes ?

- La CAN est en interaction avec les EPCI voisins avec lesquels, elle génère d'importants flux domicile-travail.
- **43 476 actifs habitent et travaillent au sein de la CAN** (les « stables »).
- La CAN est un territoire attractif : le solde des flux est positif pour la CAN puisque **19 189 actifs viennent de l'extérieur pour y travailler et seulement 7 165 actifs en sortent.**

Les actifs entrants sur la CAN

- Sur les 63 345 emplois de la CAN, 19 236 sont occupés par des personnes extérieures à la CAN soit environ 33 %.
- Les principaux flux concernent les actifs des Communautés de communes du Haut Val de Sèvre (4 360), du Cellois, Cœur du Poitou, Mellois et du Val de Boutonne (3 942), Val de Gâtine (2 529) ainsi que de Vendée Sèvre Autaise (1 619).
- Plus de 1 actif sur 5 (soit 23%) vient de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre.

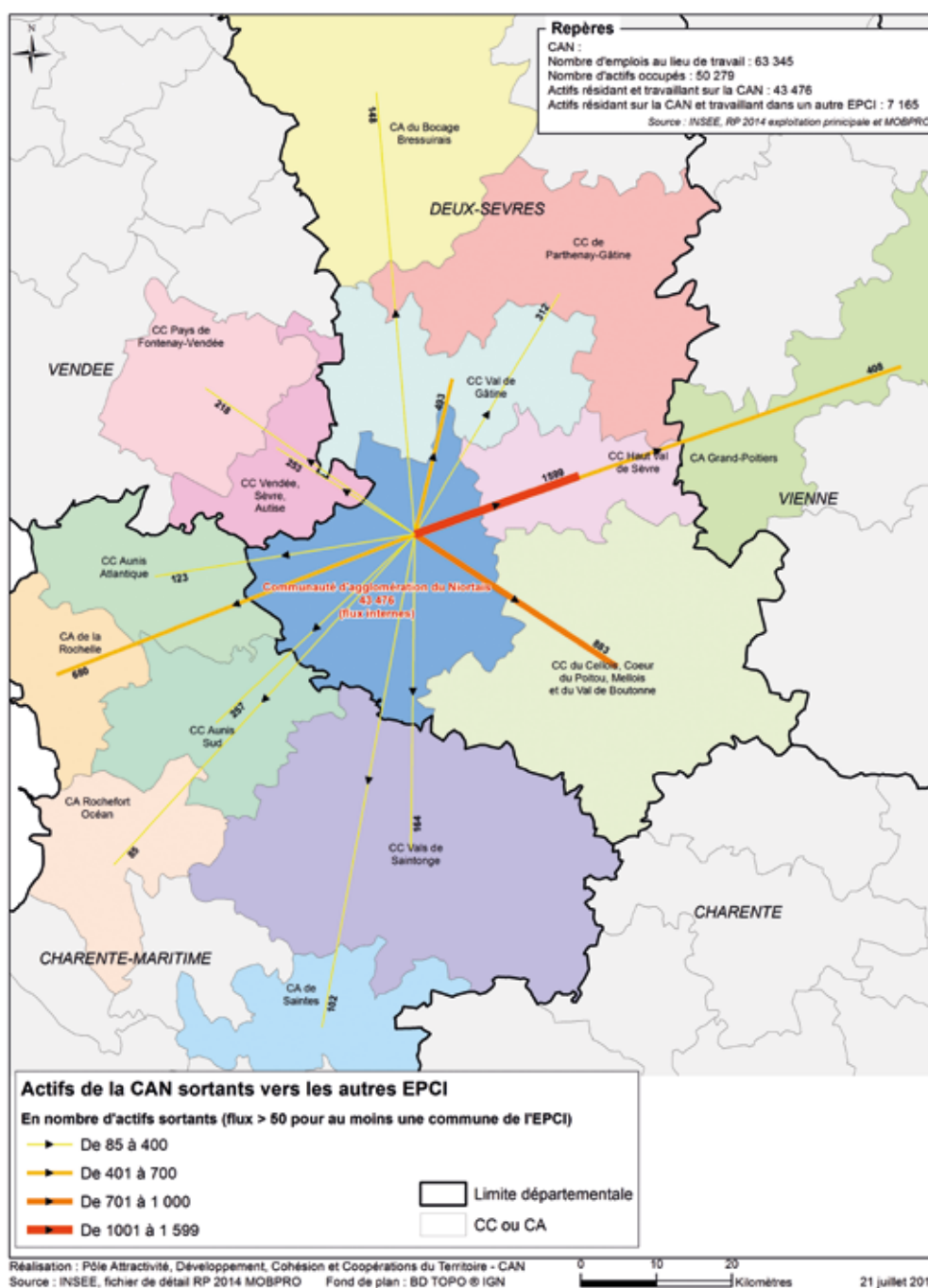
Flux domicile-travail des EPCI vers la CAN en 2014



Les actifs sortants de la CAN

- Trois fois moins d'actifs sortants que d'actifs entrants.
- Les principaux flux des 7 165 actifs sortants vont au sein de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre (1 599), la Communauté d'agglomération de la Rochelle (680) et celle du Grand Poitiers (408).
- Plus de 1 actif sur 5 (22,3 %) se dirige vers la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

Flux domicile-travail des actifs de la CAN vers les autres EPCI en 2014



Quels types de postes occupent les actifs entrants et sortants

Le type de postes des entrants

- Les actifs venant des Communautés d'agglomération de la Rochelle et du Grand Poitiers sont majoritairement des cadres, respectivement, 50,7%, 42,9% et d'une part minime d'employés et d'ouvriers.
- A l'inverse, les actifs venant des intercommunalités limitrophes : CA du Bocage Bressuirais (35,2%), CC du Haut Val de Sèvre (32,7%), CC du Pays Fontenay-Vendée (32,6%) sont majoritairement des employés.

Le type de postes des sortants

- On note aussi des cadres de la CAN qui sortent du territoire pour occuper ce type de poste au sein des Communautés d'agglomération du Grand Poitiers (38,6%), la CA de la Rochelle (23,4%) mais en moins forte proportion que les entrants.
- Les actifs de la CAN sortants du territoire vers les Communautés de communes limitrophes telles que Haut Val de Sèvre, Vendée Sèvre Autise et Val de Gâtine occupent en forte proportion des postes d'ouvriers (respectivement 45%, 43,3% et 35,8%).

Combien de déplacements ?*

- 445 528 déplacements dont 1,3% réalisés par différents modes de transport (multi-modal).
- 89% des déplacements ont lieu au sein du territoire communautaire.
- 4,43 déplacements par jour en moyenne pour les personnes de 11 ans et plus.
- 12% effectuée au moins 8 déplacements sur 1 journée.
- 9% de la population de ne se déplace pas.

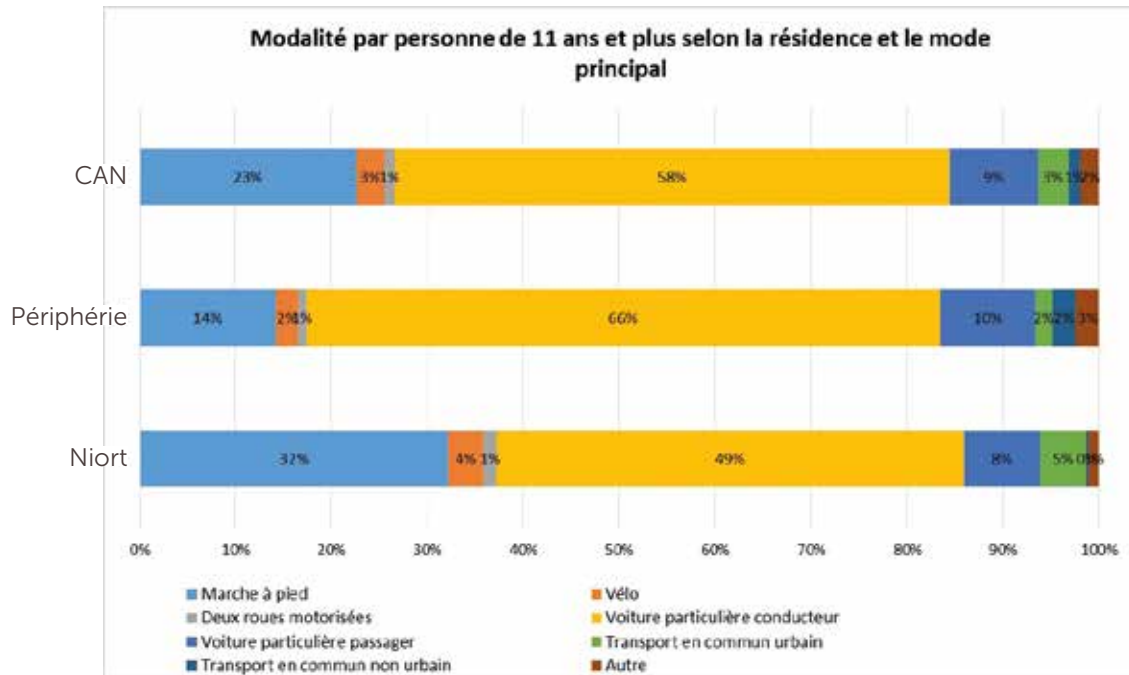
* Source : Enquête Déplacement Ville-Moyenne - 2016

Quel mode de déplacement ?

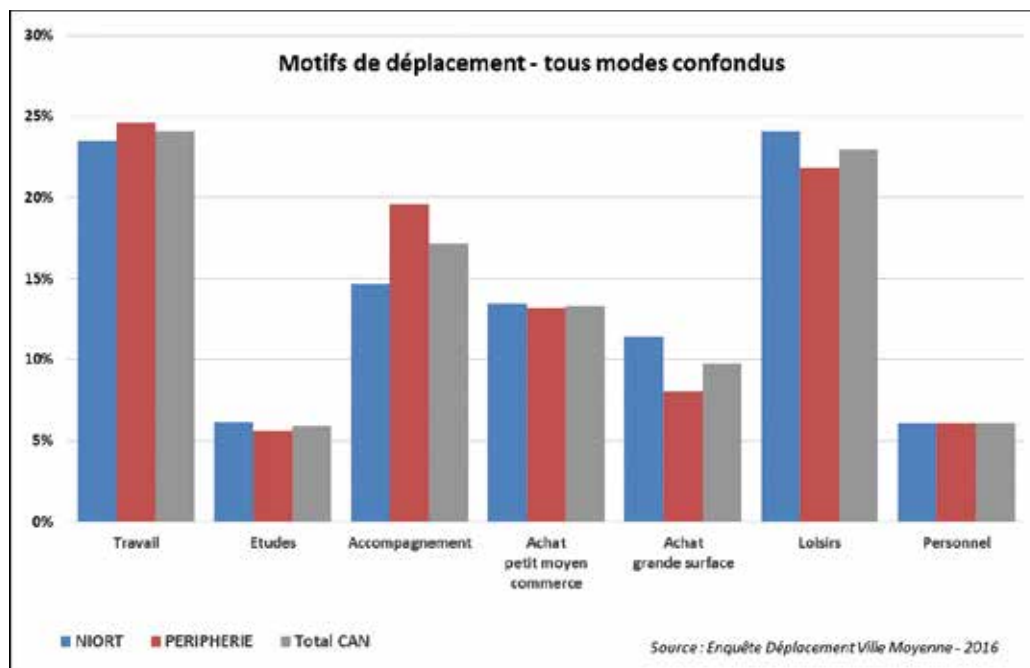
- Voiture particulière conducteur
 - 1 déplacement sur 2 a lieu en voiture particulière conducteur pour les niortais.
 - 2 déplacements sur 3 en VPC pour la périphérie.
- Marche à pied
 - 31% des déplacements en MAP pour les niortais, 14% pour la périphérie.

DÉFINITIONS

Un déplacement : mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport (définition du CEREMA)



Source : Enquête Déplacement Ville Moyenne - 2016



Source : Enquête Déplacement Ville Moyenne - 2016

- La voiture est toujours plus présente en périphérie quel que soit le motif (4 déplacements sur 5).
- Les transports en commun sont empruntés surtout pour motif d'études en périphérie.
- La marche est toujours plus présente à Niort quel que soit le motif.



LES LOGEMENTS

LES MAISONS / LES APPARTEMENTS

LA TAILLE DES LOGEMENTS

Logement



62 035 logements en 2014



+ **1,4 %** de logements par an :
+ 4 071 logements



89,4 % de résidences principales



5 030 logements vacants



76,4 % de maisons individuelles



76,4 % sont propriétaires de leur maison



86,3 % de résidences de plus de 3 pièces



LES LOGEMENTS

Combien de logements sur la CAN et quelle croissance ?

62 035 logements en 2014 soit + 4 071 logements depuis 2009

Le nombre de logements progresse sur la CAN de **+ 1,4 %** en moyenne annuelle entre 2009 et 2014 ; ce qui est supérieur au rythme d'évolution du département, de la région et de la France métropolitaine (respectivement + 1 % ; + 1,2 % et + 1,1 % en moyenne annuelle sur la même période).

Un parc de logements essentiellement composé de résidences principales

Résidences principales

89,4 % sont des résidences principales soit 55 484. Cette répartition est similaire au niveau de l'aire urbaine de Niort, significativement plus élevé que les taux départemental (86,6 %), régional (79,7 %) et national (82,6 %).

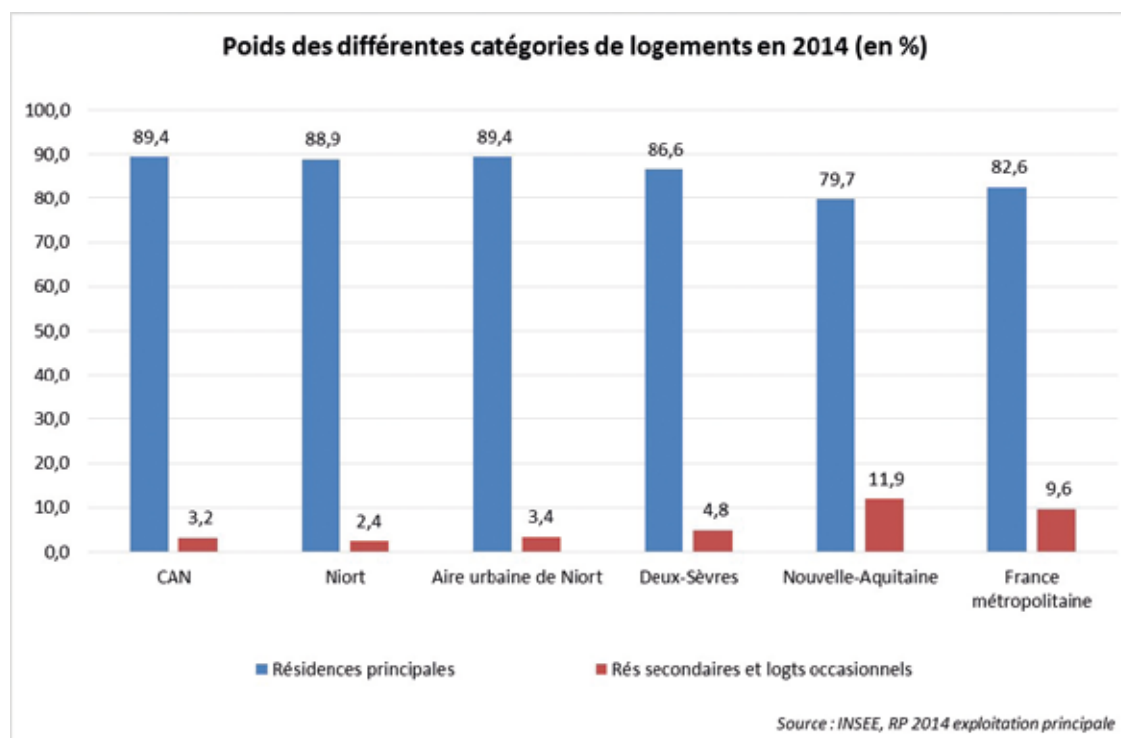
Résidences secondaires et logements occasionnels

La part des résidences secondaires ou logements occasionnels, environ 3,2 % sur la CAN, reste marginale comme celles de Niort (2,4 %), de l'aire urbaine de Niort (3,4 %) et même du département des Deux-Sèvres (4,8 % en 2014).

En revanche, la Région Nouvelle-Aquitaine compte 11,9 % de résidences secondaires et logements occasionnels en 2014. La situation régionale s'explique par la très forte attractivité des espaces littoraux.

Le Marais poitevin connaît également, mais dans une moindre mesure que La Rochelle, cette attraction touristique. Les taux de résidences secondaires étant plus importants que sur le reste du territoire.

Dans le Marais, certaines communes ont des taux de résidences secondaires notables telles qu'Arçais (25,9 %), Coulon (15,2 %), le Vanneau-Irleau (14,3 %) ou Saint-Hilaire-La-Palud (12,2 %).



EPCI	Résidences principales (en %)	Résidences secondaires et logts occasionnels (en %)
CA du Niortais	89,4	3,2
CA du Choletais	92,2	1,5
CA de Laval	91,5	1,8
CA Chartres Métropole	91,2	1,7
CA du Grand Angoulême	89,8	1,6
CA d'Agen	87,9	2,0
CA de Blois Agglopolys	87,7	3,4
CA Le Grand Chalon	87,6	2,9
CA Roannais	86,4	2,8
CA du Bassin de Brive	83,5	6,0
CA Golfe du Morbihan - Vannes	73,2	20,7
Moyenne Référentiel (hors CAN)	85,9	5,7

Source : INSEE, Recensement 2014, exploitation principale

Combien de logements vacants comptent la CAN ?

En 2013, la CAN compte **5 030 logements vacants**, tous types confondus (parcs public et privé, parc social), soit 361 logements vacants de moins qu'en 2015. Niort en concentre 70 % (soit 3 535).

Evolution du nombre total de logements vacants depuis 2005

	2005	2007	2009	2011	2013	2015
CAN	3 477	3 714	3 977	4 983	5 391	5 030
Dont Niort	2 509	2 688	2 896	3 708	3 784	3 535

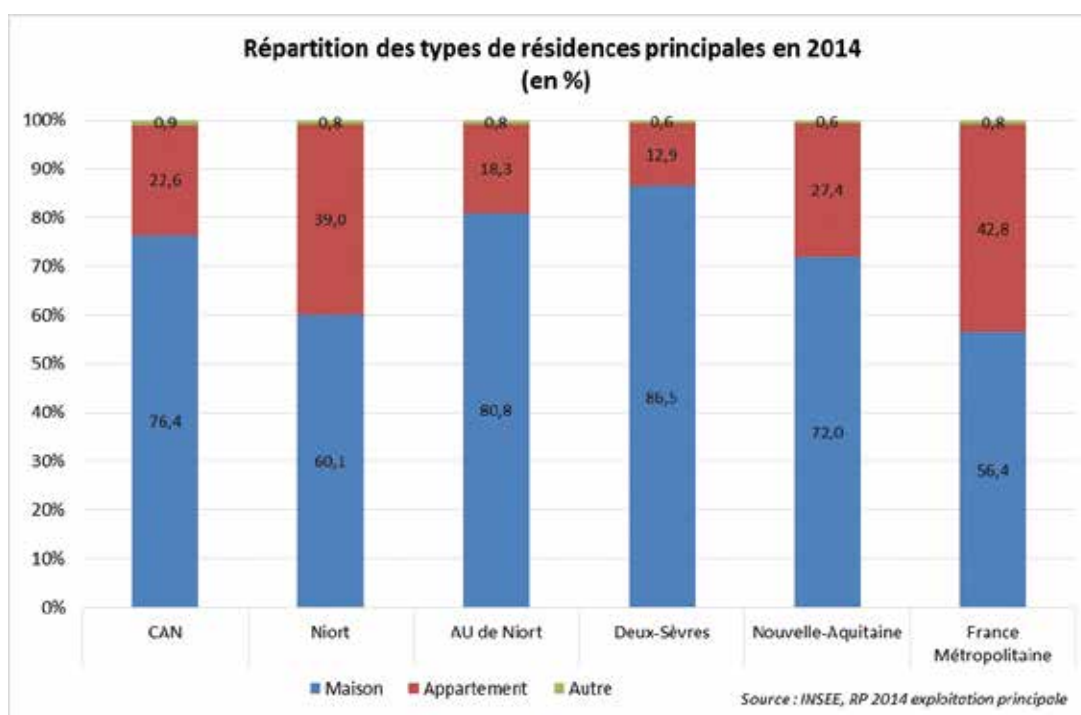
Source : FILOCOM 2005 à 2015

LES MAISONS / LES APPARTEMENTS

Une prépondérance de maisons individuelles ...

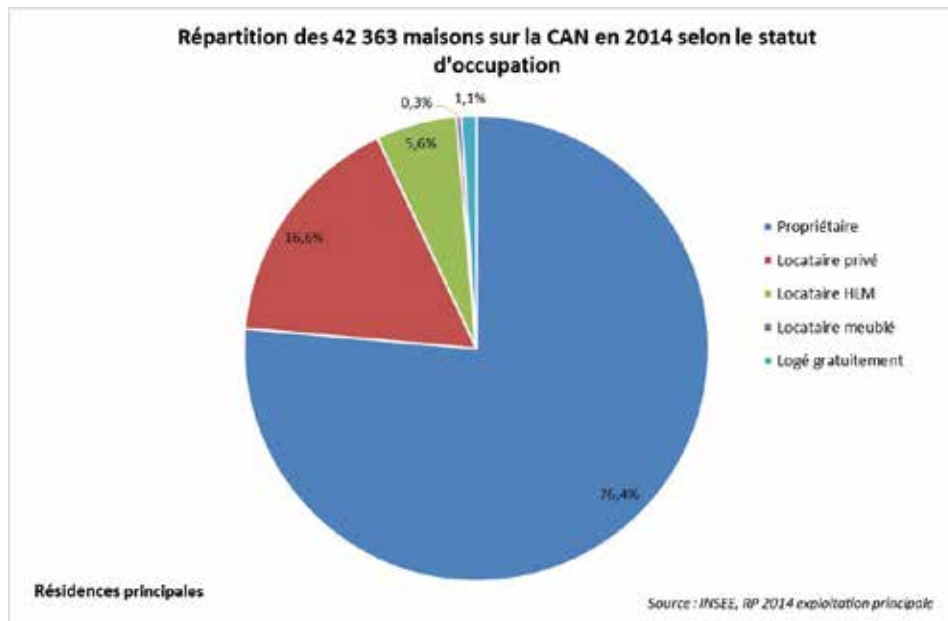
Sur les 55 484 résidences principales de la CAN, 76,4 % sont des maisons et 22,6 % des appartements. Ce taux est très nettement supérieur aux moyennes nationale (56,5 % en 2014) et régionale (72 %) mais inférieur à la moyenne départementale (86,5 %).

Ces tendances s'expliquent pour partie par la typologie de la demande des ménages qui recherchent des maisons individuelles avec du terrain.

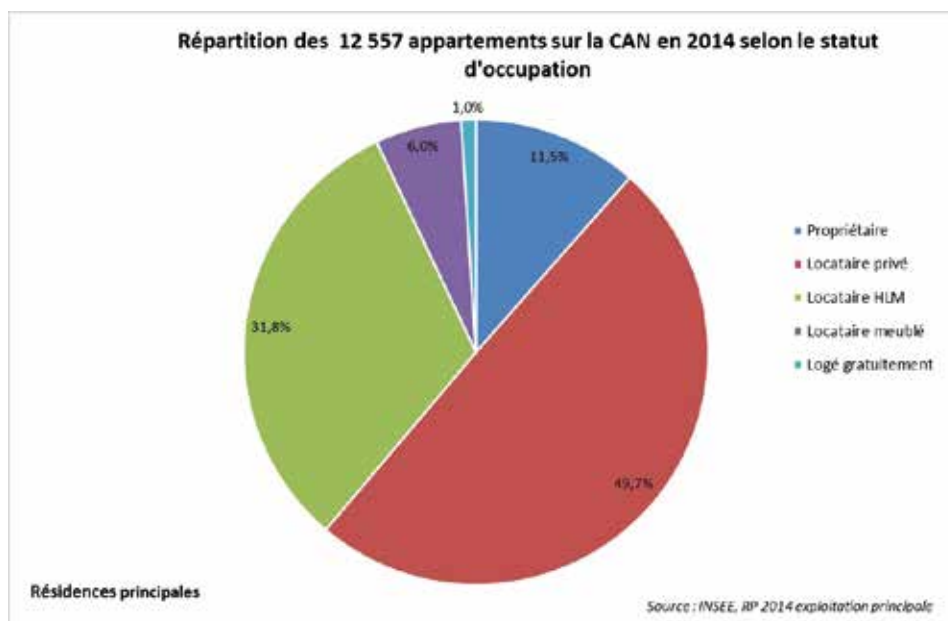


... occupées par leur propriétaire

- 76,4 % des résidents sont propriétaires de leur maison et 11,5 % de leur appartement.



- En 2014, 49,7% des locataires d'un appartement relèvent du privé et 31,8% du type HLM



LA TAILLE DES LOGEMENTS

Des résidences principales de grande taille

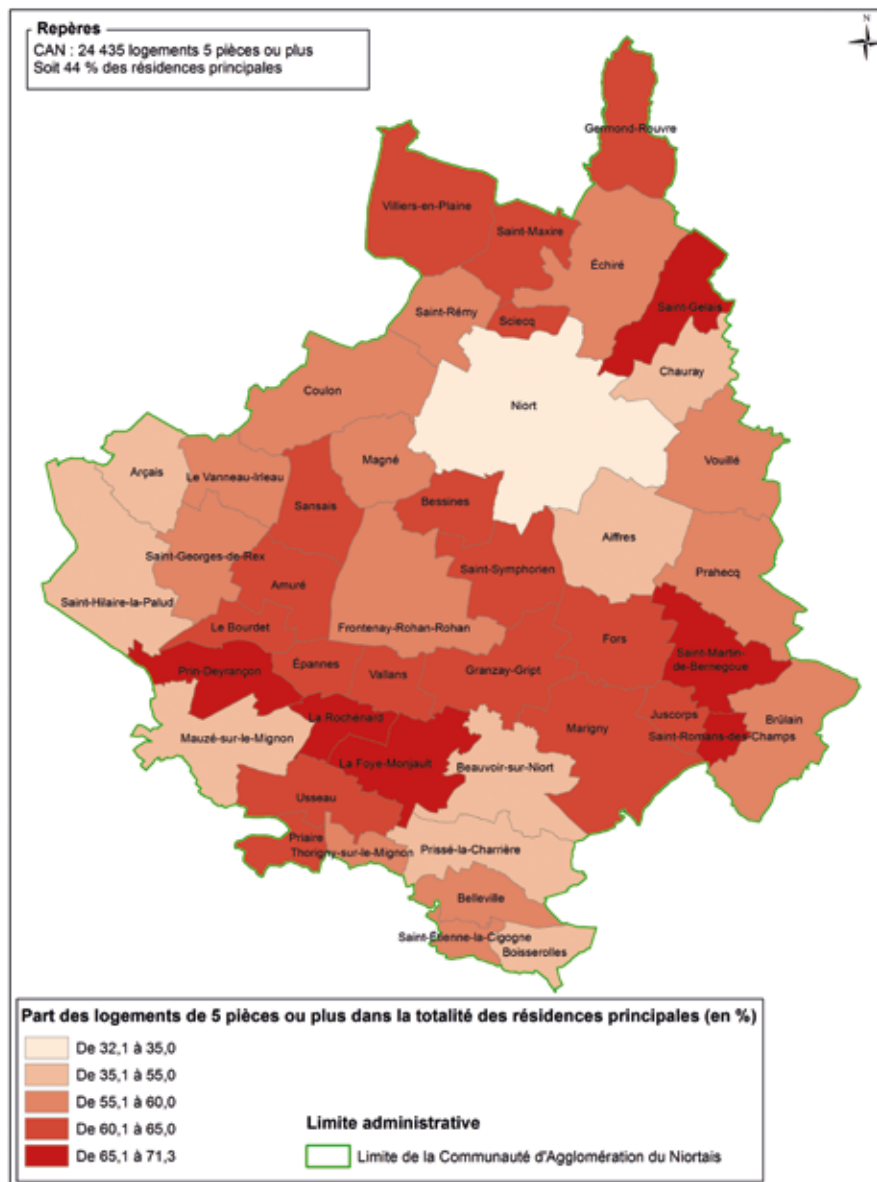
Le parc de l'agglomération est essentiellement constitué par **des résidences de grande taille à hauteur de 86,3 %** (42,2 % par des résidences de 3 et 4 pièces et 44 % par des résidences de 5 pièces et plus) même s'il est à noter que ces taux sont en dessous de la moyenne départementale (91,3 % de logements de plus de 3 pièces).

Pour comparaison, sur le territoire de l'aire urbaine de Niort, on compte 47,8 % de résidences principales de 5 pièces et plus, 40,6 % de 3 et 4 pièces et 11,5 % de 1 et 2 pièces.

La ville de Niort ne dispose que de très peu de résidences principales de grande taille (32,1 % de 5 pièces et plus en 2014, ce qui est malgré tout en hausse par rapport à 2009 avec 29,6 %). Cette situation pourrait expliquer pour partie, l'installation de familles avec enfant(s) en périphérie.

En effet, en périphérie, certaines communes ont une part de résidences principales de grande taille importante : Saint-Romans-des-Champs (68,1 %), Saint-Martin-de-Bernegoue (70,5 %), La Rochénard (71,3 %).

Répartition des logements de 5 pièces ou plus en 2014

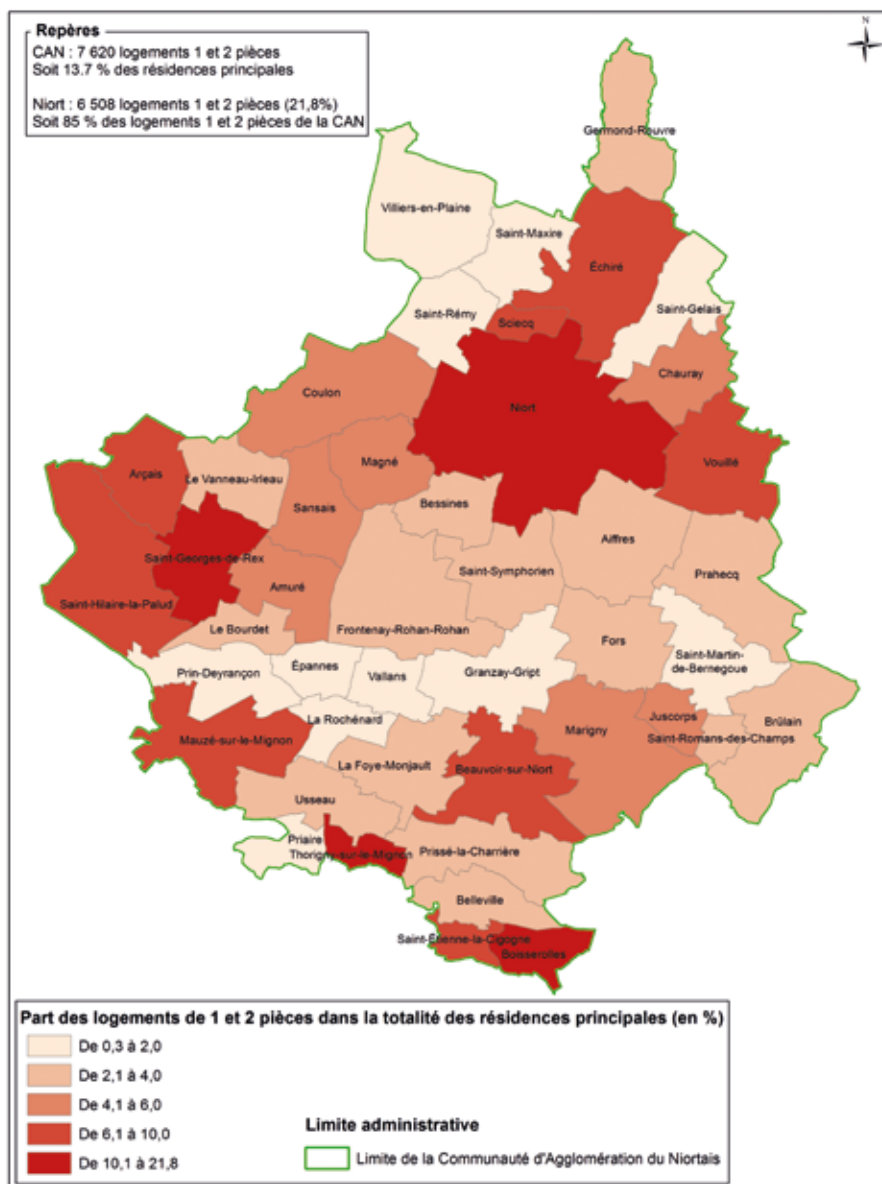


Une offre en résidences de petite taille meilleure qu'en Deux-Sèvres

La CAN compte 13,7 % de résidences de 1 et 2 pièces en 2014 et 11,5 % à l'échelle de l'aire urbaine de Niort. Ces pourcentages sont bien supérieurs au département des Deux-Sèvres et quasiment équivalents à ceux de la région Nouvelle-Aquitaine (respectivement 8,4 % et 14,1 %).

Niort concentre la majorité de ces petits logements avec un taux de 85,4 % des T1 et T2 de la CAN.

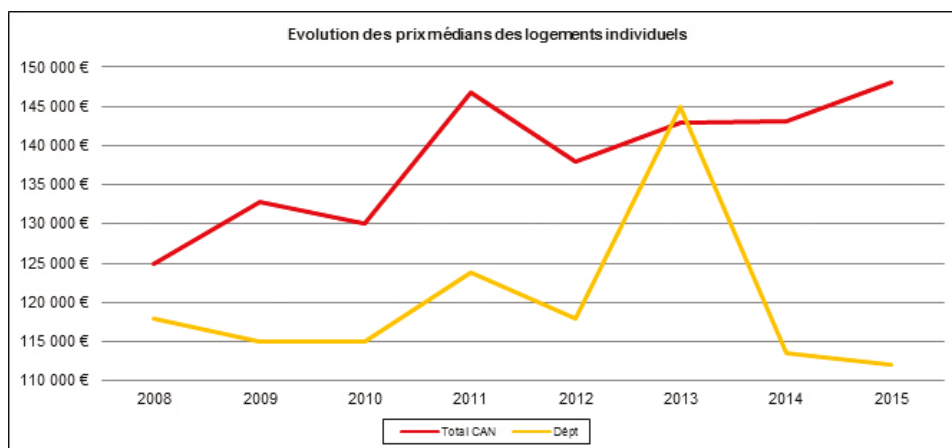
Répartition des logements de 1 et 2 pièces en 2014



LES PRIX DE L'IMMOBILIER ET DU FONCIER

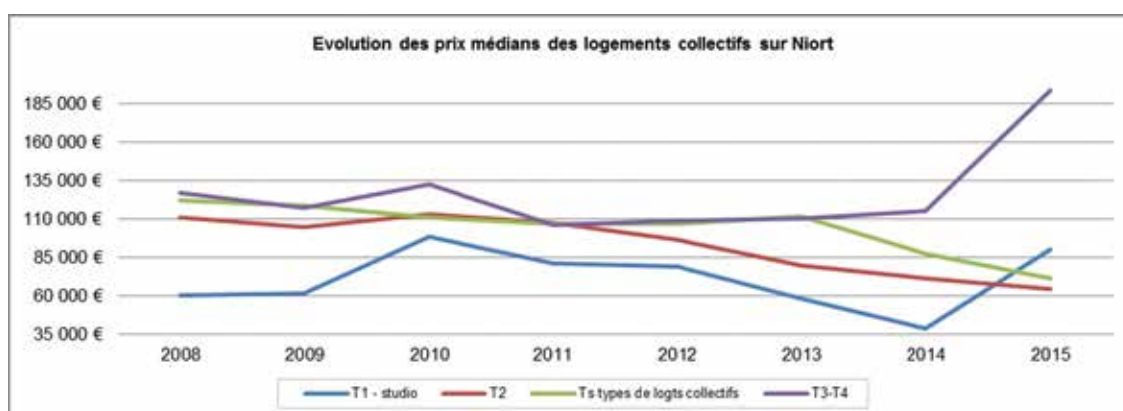
Une tendance à la hausse des prix des logements individuels depuis 2008

Entre 2008 et 2015, les prix médians des logements individuels ont globalement augmenté (+ 18 %), mais de façon fluctuante d'une année à l'autre, selon la source Perval.



75 000 € environ en moyenne pour un logement collectif neuf ou ancien à Niort

Après une quasi-stagnation entre 2009 et 2013, les prix des appartements tous types confondus enregistrent une très forte baisse (- 32 %), pour s'établir en 2015 aux alentours de 75 000 €. Celle-ci est due à la baisse du prix des logements type 2 (- 19 %), les prix des autres logements enregistrant une forte augmentation (+ 50 % pour les logements type 1 et + 77 % pour les logements types 3 et 4).



Marché locatif privé – logement individuel

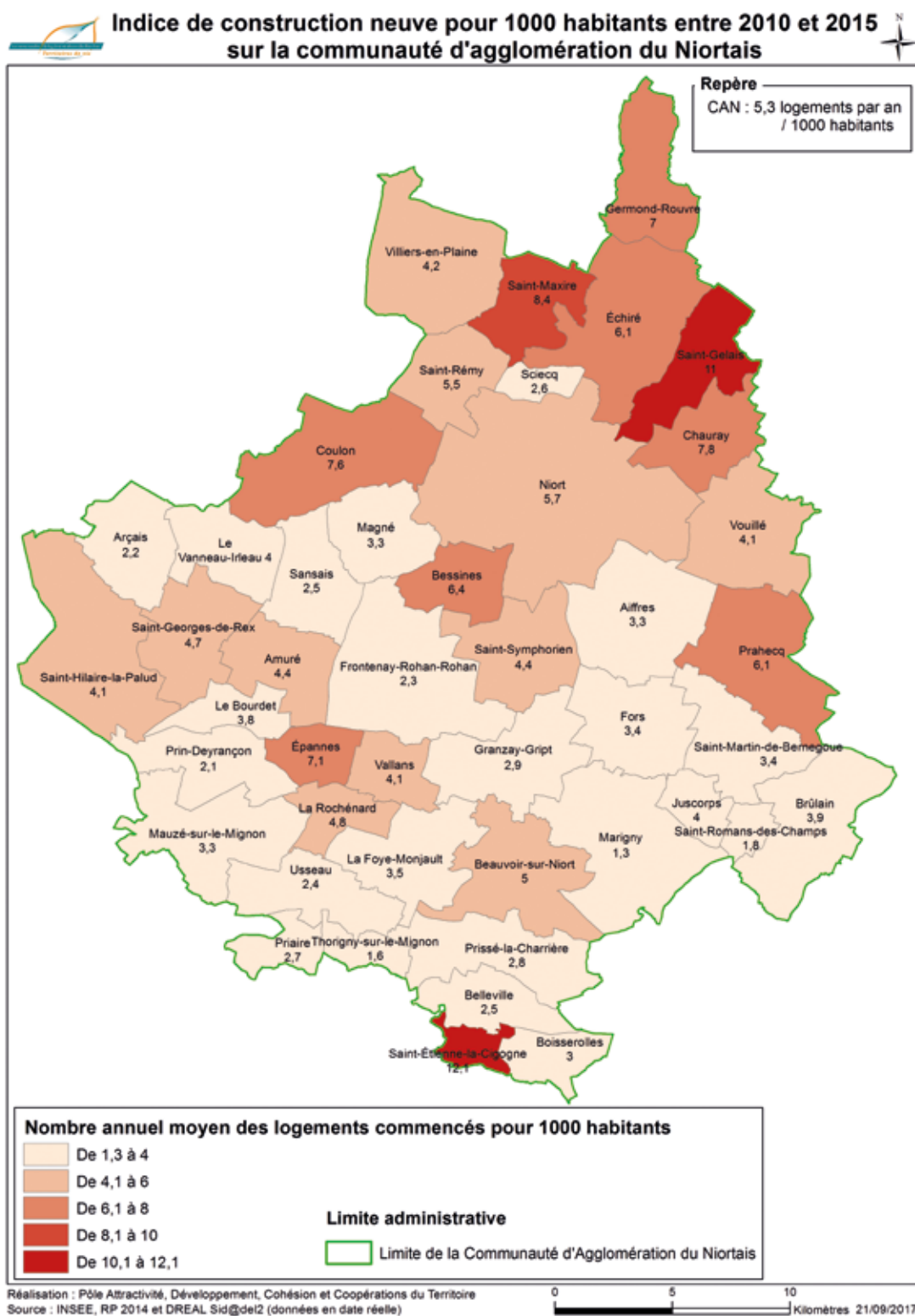
- Depuis 2008, les loyers médians de Niort et de la CAN pour le logement individuel poursuivent les mêmes évolutions.
- En 2015, les loyers médians privés sont de l'ordre de 607 euros sur la CAN et de 595 euros sur Niort.
- Le département des Deux-Sèvres enregistre des loyers médians privés dans l'individuel plus faible : 554 euros en 2015.
- Chauray enregistre des loyers médians privés plus forts atteignant 690 euros en 2015.

Les prix du foncier

- Le prix médian du foncier en lotissement sur le territoire de la CAN est de 89,9€ ; ce qui est inférieur au prix médian à Niort (95,5€), à Chauray (89,9€) par exemple.
- Sur le département des Deux-Sèvres, le prix médian du foncier en lotissement est de 58,8€.

LA CONSTRUCTION NEUVE

Un grand nombre de communes, plutôt situées dans la moitié sud du territoire communautaire ont un indice de construction neuve inférieur à 3 pour 1 000 habitants. Parallèlement, la dynamique de densification tend à s'accroître depuis 2010, avec un indice supérieur à 6 pour 1 000 habitants, au sein de l'espace urbain et au nord de celui-ci.



Code géographique	Commune	Population municipale 2014	Evolution annuelle moyenne 2009-2014 (en %)	... due au solde naturel (en %)	... due au solde migratoire (en %)
79003	Aiffres	5 486	1,2	0,3	0,9
79009	Amuré	457	0,2	0,5	-0,3
79010	Arçais	610	-0,1	-1,0	1,0
79031	Beauvoir-sur-Niort	1 766	0,7	-0,2	0,9
79033	Belleville	131	2,5	1,0	1,5
79034	Bessines	1 640	0,7	0,4	0,3
79039	Boisserolles	56	-0,4	1,1	-1,4
79046	Le Bourdet	577	1,8	0,9	0,9
79058	Brûlain	725	1,5	1,2	0,3
79078	Prissé-la-Charrière	655	1,6	0,8	0,8
79081	Chauray	6 828	5,2	0,8	4,4
79100	Coulon	2 250	0,4	-0,2	0,5
79109	Échiré	3 268	-0,3	0,3	-0,6
79112	Épannes	825	1,2	0,4	0,8
79125	Fors	1 786	1,3	0,7	0,6
79127	La Foye-Monjault	808	1,4	0,7	0,7
79130	Frontenay-Rohan-Rohan	2 925	-0,6	-0,2	-0,4
79133	Germond-Rouvre	1 172	1,0	0,9	0,1
79137	Granzay-Gript	905	0,6	0,9	-0,3
79144	Juscorps	376	0,9	1,5	-0,6
79162	Magné	2 661	-1,4	0,0	-1,4
79166	Marigny	873	-0,5	0,5	-1,0
79170	Mauzé-sur-le-Mignon	2 759	0,0	-0,6	0,6
79191	Niort	58 311	0,5	0,1	0,4
79216	Prahecq	2 114	0,3	-0,2	0,5
79219	Priaire	122	0,7	0,3	0,3
79220	Prin-Deyrançon	623	1,1	0,9	0,2
79229	La Rochénard	585	2,3	-2,0	4,3
79247	Saint-Étienne-la-Cigogne	152	3,2	0,7	2,5
79249	Saint Gelais	2 015	3,1	0,6	2,5
79254	Saint-Georges-de-Rex	427	1,3	-0,4	1,7
79257	Saint-Hilaire-la-Palud	1 593	-0,1	-0,3	0,1
79273	Saint-Martin-de-Bernegoue	788	0,3	0,8	-0,5
79281	Saint-Maxire	1 229	1,7	0,5	1,2
79293	Saint-Rémy	1 053	0,2	0,9	-0,7
79294	Saint-Romans-des-Champs	183	0,8	0,8	0,0
79298	Saint-Symphorien	1 886	1,1	0,5	0,6
79304	Sansais	741	-0,6	0,5	-1,1
79308	Sciecq	629	1,9	0,4	1,4
79328	Thorigny-sur-le-Mignon	102	4,2	0,9	3,3
79334	Usseau	898	0,2	0,8	-0,6
79335	Vallans	811	1,6	0,5	1,1
79337	Le Vanneau-Irleau	883	-1,3	0,3	-1,6
79351	Villiers-en-Plaine	1 758	1,4	1,0	0,4
79355	Vouillé	3 231	0,1	0,1	0,0
Communauté d'Agglomération du Niortais		119 673	0,8	0,2	0,6

Source : INSEE, Recensements de la population 2009 et 2014 (population municipale) et Etat Civil

Code géographique	Commune	Actifs 15-64 ans en 2014	Actifs 15-64 ans en 2009	Evolution du nombre d'actifs de 15-64 ans (valeur absolue)	Evolution annuelle moyenne du nombre d'actifs 15-64 ans (en %)
79003	Aiffres	2 588	2 482	106	0,8
79009	Amuré	223	211	12	1,1
79010	Arçais	257	264	-7	-0,5
79031	Beauvoir-sur-Niort	816	776	40	1,0
79033	Belleville	67	53	14	4,7
79034	Bessines	772	765	7	0,2
79039	Boisserolles	24	26	-2	-1,6
79046	Le Bourdet	283	261	22	1,6
79058	Brûlain	376	334	42	2,4
79078	Prissé-la-Charrière	340	308	32	2,0
79081	Chauray	3 456	2 683	773	5,2
79100	Coulon	1 064	1 041	23	0,4
79109	Échiré	1 529	1 616	-87	-1,1
79112	Épannes	409	388	20	1,0
79125	Fors	909	892	17	0,4
79127	La Foye-Monjault	409	385	24	1,2
79130	Frontenay-Rohan-Rohan	1 442	1 464	-21	-0,3
79133	Germond-Rouvre	631	574	57	1,9
79137	Granzay-Gript	448	457	-9	-0,4
79144	Juscorps	199	193	6	0,6
79162	Magné	1 218	1 410	-192	-2,9
79166	Marigny	448	454	-6	-0,3
79170	Mauzé-sur-le-Mignon	1 195	1 162	33	0,6
79191	Niort	27 619	27 188	431	0,3
79216	Prahecq	1 020	1 011	9	0,2
79219	Priaire	53	54	-1	-0,4
79220	Prin-Deyrançon	314	294	20	1,3
79229	La Rochénard	266	246	20	1,6
79247	Saint-Étienne-la-Cigogne	76	70	6	1,7
79249	Saint Gelais	1 063	882	181	3,8
79254	Saint-Georges-de-Rex	172	177	-5	-0,5
79257	Saint-Hilaire-la-Palud	725	702	23	0,7
79273	Saint-Martin-de-Bernegoue	392	408	-16	-0,8
79281	Saint-Maxire	636	597	39	1,3
79293	Saint-Rémy	534	557	-22	-0,8
79294	Saint-Romans-des-Champs	97	90	6	1,3
79298	Saint-Symphorien	931	925	6	0,1
79304	Sansais	373	406	-33	-1,7
79308	Sciecq	283	272	11	0,8
79328	Thorigny-sur-le-Mignon	46	37	9	4,5
79334	Usseau	435	412	23	1,1
79335	Vallans	424	403	21	1,0
79337	Le Vanneau-Irleau	430	432	-1	-0,1
79351	Villiers-en-Plaine	873	821	52	1,2
79355	Vouillé	1 572	1 579	-7	-0,1
Communauté d'Agglomération du Niortais		57 438	55 762	1 676	0,6

Source : INSEE, RP 2009 et 2014 exploitations principales

Code géographique	Commune	Emplois au lieu de travail en 2014	Emplois au lieu de travail en 2009	Evolution du nombre d'emplois (valeur absolue)	Evolution annuelle moyenne du nombre d'emplois (en %)
79003	Aiffres	1 008	1 068	-60	-1,1
79009	Amuré	33	42	-9	-4,8
79010	Arçais	106	120	-13	-2,3
79031	Beauvoir-sur-Niort	414	398	16	0,8
79033	Belleville	8	6	2	5,6
79034	Bessines	1 410	885	525	9,8
79039	Boisserolles	10	17	-8	-11,0
79046	Le Bourdet	67	62	5	1,6
79058	Brûlain	93	85	8	1,8
79078	Prissé-la-Charrière	113	94	19	3,7
79081	Chauray	6 145	6 120	25	0,1
79100	Coulon	444	399	45	2,2
79109	Échiré	1 194	957	237	4,5
79112	Épannes	170	163	7	0,8
79125	Fors	194	188	7	0,7
79127	La Foye-Monjault	73	72	1	0,2
79130	Frontenay-Rohan-Rohan	579	688	-109	-3,4
79133	Germond-Rouvre	122	102	20	3,7
79137	Granzay-Gript	475	421	54	2,4
79144	Juscorps	38	33	5	2,9
79162	Magné	523	520	3	0,1
79166	Marigny	81	94	-12	-2,8
79170	Mauzé-sur-le-Mignon	854	951	-97	-2,1
79191	Niort	44 790	44 236	555	0,2
79216	Prahecq	1 146	1 164	-18	-0,3
79219	Priaire	23	17	6	6,4
79220	Prin-Deyrançon	105	96	10	2,0
79229	La Rochénard	82	89	-8	-1,8
79247	Saint-Étienne-la-Cigogne	22	20	1	1,4
79249	Saint Gelais	289	255	33	2,5
79254	Saint-Georges-de-Rex	90	89	0	0,1
79257	Saint-Hilaire-la-Palud	266	279	-13	-1,0
79273	Saint-Martin-de-Bernegoue	87	69	18	4,7
79281	Saint-Maxire	180	179	2	0,2
79293	Saint-Rémy	113	127	-14	-2,4
79294	Saint-Romans-des-Champs	24	39	-15	-9,0
79298	Saint-Symphorien	727	654	73	2,1
79304	Sansais	74	73	1	0,3
79308	Sciecq	62	78	-16	-4,5
79328	Thorigny-sur-le-Mignon	14	17	-3	-3,7
79334	Usseau	98	133	-36	-6,1
79335	Vallans	107	121	-14	-2,5
79337	Le Vanneau-Irleau	195	282	-87	-7,1
79351	Villiers-en-Plaine	285	257	28	2,1
79355	Vouillé	411	438	-28	-1,3
Communauté d'Agglomération du Niortais		63 345	62 198	1 146	0,4

Source : INSEE, RP 2009 et 2014 exploitations principales

NOTES

Area containing horizontal dotted lines for taking notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Portrait de territoire



Communauté d'Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS28770 - 79027 Niort Cedex
Tél. 05 17 38 79 00

Site web : www.agglo-duniortais.fr
Twitter : @NiortAgglo